LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2904

ABONNEMENT.
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

20ème Année

PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 14 janvier, 1931

No 45

Si tu savais . . . !

L'encyclique promise par le Souverain Pontife, la veille de Noël, comme cadeau de nouvel an, vient de paraître. Datée du 31 décembre 1930, elle contient 16,000 mots et commence par ces deux-ci, sous lesquels elle sera connue: *Casti connubii, Les Mariages chastes.* Elle traite donc du mariage chrétien.

En attendant que le texte de cet important document nous parvienne et que nous puissions le mettre en entier sous les yeux de nos lecteurs, nous voudrions ici faire quelques réflexions qui nous semblent opportunes, arrêter un instant notre pensée sur des vérités inéluctables et que le monde ne peut ignorer qu'à son propre détriment.

* * *

"*Tu es Pierre....*" dit le Sauveur au premier pape. Et il lui explique comment cette nouvelle appellation qu'il lui donne sera le symbole de l'indéfectibilité de l'Eglise. "*....Je te donne les clefs du royaume des cieux....*" Le monde aura beau protester et railler, le bon Dieu l'a dite cette parole, et elle reste dans l'évangile avec toute sa vérité et dans toute sa force. "*J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas, confirme tes frères.*" Et il lui adjoint des collaborateurs. A tous il leur dit: "*Allez, enseignez toutes les nations.... qui vous écoute m'écoute.... qui croira sera sauvé....*" Et l'apôtre saint Jacques qui avait été témoin auriculaire de ces paroles, en ayant parfaitement saisi le sens, nous explique comment la foi sans les oeuvres correspondantes n'est pas une vraie foi et ne peut sauver personne.

* * *

Le Christ a voulu réunir les fidèles en une association. Mais une société religieuse ne se distingue pas d'une autre par le temple matériel où se groupent les membres, mais par l'acceptation des mêmes chefs, l'adhésion au même credo, la pratique des mêmes vertus. Une société ne fut jamais un attroupement où tout le monde fait à sa guise.

Comprenant leur mission, conscients de leur devoir, les papes ont toujours enseigné, ils ont toujours exalté à travers les siècles, et coûte que coûte, la parole de Celui qui est la *Voie, la Vérité, la Vie.*

* * *

Malheureusement, si le Christ est la *Lumière,* il n'a quand même pas voulu éteindre en nous le feu des inclinations perverses qu'y alluma le péché. Dans leur oeuvre d'enseignement, les papes se sont donc butés à la frénésie des passions humaines, qui, pour ne pas se soumettre à la morale, ont rejeté la doctrine. Ce fut, et c'est encore aujourd'hui particulièrement le cas en ce qui concerne la sainteté de cette union, sacrée entre toutes, le mariage chrétien.

La profanation du mariage opère dans le monde des désastres lamentables. C'est parce que l'on ne comprend pas la parole de l'apôtre qui dit: *c'est un grand sacrement,* que l'on n'y entre pas avec le respect voulu. C'est parce que l'on feint ne pas savoir que d'après l'évangile le mariage n'est dissoluble que par la mort, que les unions se font sans réflexion et se brisent sous le moindre prétexte, avec tous les scandales et toutes les misères qui en résultent aux individus aux familles et aux nations.

* * *

Notre Seigneur, parlant à la pécheresse de Samarie qu'il voulait sauver, et sauva en effet, lui dit: "*Si tu savais le don de Dieu et quel est celui qui te parle...!*"

Si le monde voulait, aujourd'hui qu'il n'est pas encore trop tard, comprendre quel est celui qui, au nom du Rédempteur des âmes, élève la voix pour sauver et la religion et la civilisation; si le monde voulait comprendre que la seule religion du Dieu unique a un seul chef suprême; si le monde voulait comprendre que les passions doivent se plier sous la loi de ce chef suprême, interprète de la Divinité invisible, le monde serait sauvé.

Quant à nous, dès que nous parviendra la nouvelle encyclique, nous la recevrons avec grand respect, nous la lirons avec attention et en ferons le sujet de nos sérieuses méditations.

J. TAVERNIER, O. M. I.

Une "charte de liberté"

Pour donner suite à leur mouvement en faveur de la session, les principaux chefs fermiers du district de Wilkie (district à majorité anglaise) ont tenu une assemblée de dix heures consécutives, au cours de laquelle ils ont dressé tout un programme d'action en vue de protester contre le gouvernement et tous les partis politiques pour leur peu d'intérêt et d'appui envers le corps agraire de l'Ouest.

x x x

Ils ont rédigé toutes leurs jérémiades, en due forme, et donné le nom de "Charte de liberté" à cette pétition qu'ils ont envoyée à l'Hon. MacDonald, de la Grande-Bretagne, et au premier ministre du Canada, l'Hon. R.-B. Bennett.

Dans cette pétition, ils se plaignent d'avoir été négligés, comme fermiers, par tous les partis politiques.

Ils demandent l'abolition du "Grain Exchange", de la spéculation.

Ils exigent que le gouvernement fixe un prix capable de combler le coût de production du blé depuis le premier août 1930.

Ils veulent une assurance de la récolte contre les intempéries des saisons et le *Pool* cent pour cent.

Cette Charte est un ultimatum au gouvernement, disent-ils, et si ce dernier ne trouve pas une solution satisfaisante à la situation présente, ils ont décidé de lancer par toute la province leur fameux mouvement de sécession. Ils tâcheront de faire des adeptes dans les provinces soeurs, afin de former une "Cooperative Commonwealth" dans l'Empire britannique, avec les provinces de l'Ouest, qui traitera directement avec l'Angleterre et les autres pays.

x x x

Cette idée de sécession trotte dans la tête d'un certain nombre de fermiers. Ils y voient une planche de salut, s'ils sont sérieux, ou un épouvantail, s'ils désirent émouvoir le gouvernement.

Les trois provinces de l'Ouest, séparées du reste du Dominion et indépendantes des Etats-Unis, pourraient difficilement prospérer. Toutes neuves, sans aucun port de mer organisé, sans autres industries fondamentales que la culture du blé, d'une population très restreinte, privées de l'appui des fortes provinces de l'Est, nous ne voyons pas, sans crainte, ce tronçon détaché de la Confédération, laissé à ses propres ressources et à sa propre initiative.

Pour nous, Canadiens français, ce serait malheureux. Nous briserions avec la province de Québec. Nous ne bénéficierions plus de l'influence des représentants de notre race au parlement du Canada. La lettre et l'esprit de la Confédération ne nous protégeraient plus.

Nous serions des îlots perdus dans une mer de races étrangères à notre langue, à notre foi et à nos traditions.

Nos écoles et nos paroisses seraient menacées sinon vouées, dans un avenir plus ou moins reculé, à disparaître complètement.

Franco-Canadiens, tenons-nous à l'écart de ce mouvement.

J. V.

Politique provinciale

Ouverture de la session

L'Hon. Haultain lit le Discours du Trône—Ordre du jour—Femmes des députés—Le corps judiciaire est représenté—Entrée de l'Administrateur—Anderson présente un bill—Formation d'une commission.

REGINA. — Des centaines d'habits multicolores et nombre d'uniformes navals et militaires se détachaient sur le sombre des vêtements de cérémonie lors de l'ouverture, jeudi dernier, de la troisième session de la septième assemblée législative de la Saskatchewan.

En dépit du déploiement des couleurs et du brio de la fanfare de la ville, le cérémonial habituel fut de beaucoup mitigé. Le gouvernement simplifia la réception pompeuse des années précédentes, réception calquée sur le faste séculaire des ouvertures du parlement anglais, en raison de la pénible situation économique qui sévit en notre province.

M. HAULTAIN LIT LE DISCOURS DU TRONE

Vu l'absence du lieutenant-gouverneur H.-W. Newlands, le Discours du Trône, contrairement à la tradition établie depuis 1905, fut lu par Sir Frederick-W.-G. Haultain, administrateur intérimaire de la province. Chef du gouvernement aux temps des Territoires, leader de l'opposition quand la Saskatchewan fut érigée en province, maintenant juge en chef de la Saskatchewan, M. Haultain sut se montrer à la hauteur de la situation et remplacer dignement le lieutenant-gouverneur dans cette fonction.

LE DISCOURS DU TRONE

Comme à peu près tous les discours de ce genre, il est bâti de phrases vagues et d'idées générales. On dirait qu'il est, comme ses frères aînés, coulé dans le même moule, composé de quatre parties : souhaits de bienvenue, revue des activités politiques des douze derniers mois, programme général du travail de la session et prière demandant à la divine Providence de veiller sur les délibérations.

Nous donnons dans une autre colonne le texte intégral du discours.

ORDRE DU JOUR

A 3 heures, une fusillade de vingt et un fusils près du canon assis sur les bords du lac Wascana (étang artificiel creusé en face du parlement), salua l'arrivée du carrosse de l'administrateur, escorté des officiers en uniformes rouges de la Police à cheval. A l'intérieur de la Chambre, les membres du gouvernement et de l'opposition étaient à leurs sièges. Les premiers étaient au complet. Les autres n'avaient que 24 représentants : trois libéraux manquaient au rendez-vous. Estevan brillait par l'absence de son député.

FEMMES DES DEPUTES

Les femmes des députés, par une faveur spéciale, occupaient les chaises placées en avant des deux rangées de bureaux du gouvernement et de l'opposition. D'autres privilégiés avaient aussi réussi à se loger dans ces places de choix.

LE CORPS JUDICIAIRE REPRESENTE

Le corps judiciaire de la Saskatchewan était représenté sur le parquet de la Chambre par les juges James McKay, P.-E. MacKenzie, de la Cour d'appel; les juges J.-T. Brown, H.-Y. MacDonald, J.-F.-L. Embury et G.-E. Taylor, de la Cour du Banc du Roi.

En attendant l'arrivee de l'administrateur, la fanfare de la ville, sous la direction de R.-B. Wells, casée sur le pallier de l'escalier qui donne accès à la Chambre, charma les membres de la législature et les galeries regorgeantes.

Suite à la page 2

WILLOW-BUNCH ET SHAUNAVON

Entre autres bonnes nouvelles, nous sommes heureux d'annoncer que par l'entremise des Chevaliers de Colomob, nous avons reçu de Willow-Bunch une somme appréciable, don à l'orphelinat. C'est l'offrande des sociétés Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Jean-Baptiste, l'A. C. J. C., et le produit d'une partie de cartes donnée par les Chevaliers de Colomb. C'est une preuve de plus que lorsqu'on veut, on peut.

Les Chevaliers de Colomb de Shaunavon nous ont aussi fait parvenir une offrande très appréciable bien qu'ils ne soient là-bas que quelques-uns et que la localité n'ait qu'une faible population.

Nous recevons quotidiennement de divers endroits des offrandes dont nous sommes reconnaissants au nom de l'orphelinat.

Ainsi que nous le disions la semaine dernière, plusieurs conseils et paroisses nous ont priés de leur accorder un peu plus de temps. C'est signe qu'ils entrent dans le mouvement et veulent, eux aussi, aider à l'oeuvre.

Le Comité de Secours à l'Orphelinat.

Nouvelles

Lieutenant-gouverneur et sénateur

Ottawa. — Le gouvernement fédéral étudie la question de nommer un successeur à S. Ex. M. Newlands, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, qui a déjà quitté Régina et dont le terme d'office expire bientôt.

Il s'agit aussi de remplacer à la Chambre-Haute le feu sénateur Turriff. Bien que des tentatives soient faites auprès du gouvernement pour obtenir la nomination d'un citoyen de langue et extraction anglaises, les Canadiens français maintiennent la candidature de M. Marcotte, brillant avocat de Ponteix. L'excuse que l'on veut un sénateur habitant le nord de la province n'est pas suffisante pour priver les Canadiens français de la Saskatchewan de leur représentation au Sénat. Dernièrement les sénateurs étaient tous du sud, et il sera temps d'en prendre un dans le nord à la prochaine occasion. Les Canadiens français sont une des deux races principales du Canada, signataires de la Confédération, et ne peuvent être ignorés ni à une Chambre ni à l'autre.

BENNETT ET BRACKEN

Ottawa. — A son retour de l'Ouest à Ottawa, le T. Hon. Bennett a dit que la dépression dans les Prairies a été grandement exagérée. Le seul endroit où elle se fasse vivement sentir, dit-il, est le nord albertain.

M. Bennett a ressenti la déclaration faite par l'Hon. Bracken, premier ministre du Manitoba, disant que lui (M. Bennett), avait promis que le fédéral pourvoirait 95 pour cent de la pension des vieillards. Pareille chose n'a pas été promise; la question n'est pas réglée.

LA SESSION FEDERALE

Ottawa. — M. Bennett a laissé entendre que la session fédérale ne commencera pas avant la nomination du nouveau gouverneur-général ; ce qui peut retarder l'ouverture des Chambres jusqu'au mois de mars.

Nouvelle industrie de P. Burns

Calgary. — Une nouvelle industrie va s'implanter bientôt à Calgary. En effet, la compagnie Burns se propose de construire à Calgary un établissement où l'on préparera les soupes en boîtes.

On compte que, de cette façon, une somme de $ 750 000 qui autrefois prenait le chemin des Etats-Unis pour l'importation de soupes américaines restera au pays. Le *Journal* de Québec en attribue le mérite au tarif Bennett.

DISCOURS DU TRÔNE

Monsieur le Président,
Membres de l'Assemblée législative,

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à la troisième session de la septième assemblée législative de la Saskatchewan. Je ne doute pas que je sois l'interprète de vos sentiments et de l'émotion de tout notre peuple, en exprimant notre sincère sympathie et la douleur que nous avons tous éprouvée à la mort de la princesse Louise, soeur de notre bien-aimée souverain, le roi Georges V, aussi bien qu'à celle de l'éminent soldat français, héros de la Marne, la maréchal Joffre.

Il est regrettable que les mauvaises conditions de récolte, dans certaines régions de la province, et en général la situation économique, qui a baissé les prix des produits agricoles, aient causé et causent encore à beaucoup des difficultés très sérieuses. Mon gouvernement ne s'est arrêté devant nul effort, pour résoudre le problème ; et les mesures qu'il a décidé de prendre pour trouver de l'emploi aux sans-travail vous seront soumises.

En collaboration avec le gouvernement fédéral et les municipalités urbaines et rurales, divers projets ont été adoptés, en vue d'améliorer les conditions dues à la dépression.

Le programme des grandes routes, qui vous fut présenté à la dernière session et que vous avez approuvé, a été accompli. C'est ainsi que la province est maintenant douée d'un système de grands chemins qu'ont vanté les visiteurs de toutes les parties du Dominion. Cela a aussi fourni de l'emploi à des milliers de nos gens, en une année où le besoin s'en faisait tant sentir.

LEGISLATION AUTOUR DES RESSOURCES NATURELLES

Le premier octobre 1930, nos ressources naturelles furent placées sous le contrôle de la province, et sont maintenant administrées par le département provincial des Ressources naturelles. A cet effet, des projets de loi seront soumis à votre approbation.

De bonne heure, durant la session, on vous présentera le rapport qu'a déposé la commission chargée d'étudier la question d'immigration. Il fait plaisir de savoir que le gouvernement fédéral a reconnu

Suite à la page 2.

LE OU LA

Une lettre au rédacteur du *Patriote de l'Ouest* demande s'il faut dire *le* ou *la radio,* ou *le* en certains cas, et *la* en d'autres.

Tout d'abord, l'orthographe et la syntaxe sont souvent une question d'étymologie ou de logique ; mais aussi fréquemment une affaire de coutume acceptée, ou de décisions (plus ou moins arbitraires) des grammairiens, ou de conformité non à ce qui nous semble raisonnable, mais à la manière d'écrire ou de parler adoptée par les écrivains éminents et les personnes réputées pour la correction et l'élégance de leur langage.

Cela dit, notons que *radio* est l'abrégé de *radiophonie,* comme *photo* se dit familièrement pour *photographie.* Or, *photo* est du féminin, parce que *graphie* est sous-entendu. Ainsi, par *radio* nous entendons *radiophonie* : gardons-lui son genre féminin.

Mais, s'enquiert notre correspondante, faut-il établir une distinction, en certains cas, comme, par exemple, *radio* dans le sens de poste ou appareil de radiophonie ?

Vous allez au poste, vous avez un appareil. *Mais, de même que chemin de fer* reste au masculin *malgré* ses gares féminines, ainsi *radiophonie* (en abrégé ou tout au long) conserve toujours son genre.

En outre, nous avons remarqué que les journaux et les auteurs de France mettent constamment *radio* au féminin. Pour avoir traversé l'océan, le mot n'a pas changé de physionomie.

Toute déclaration contraire à nos vues, en cette matière, recevra notre entière soumission, pourvu qu'elle émane d'une autorité compétente et reconnue.

L'encyclique du Saint-Père sur le mariage chrétien

Sa Sainteté dénonce fortement la limitation des naissances, le divorce, la stérilisation volontaire et ces parodies modernes du mariage qui sont les unions d'essai, du compagnonnage ou provisoires—L'éducation exagérément physiologique—Nécessité d'une préparation à la vie conjugale—La doctrine de l'Eglise sur le mariage—Une législation civile complète sur les rapports de l'Etat et de la famille s'impose.

Répondant aux souhaits du Sacré Collège, le Saint-Père prononça, le 24 décembre 1930, un discours exprimant un voeu et promettant une étrenne.

Le voeu, c'est la paix. Le pape exhorte tous les hommes, spécialement les catholiques, à s'unir pour établir un règne de paix. Il invite le clergé et les laïcs à la consolider. C'est la vraie paix du Christ que demande le pape, celle qui se trouve au-dessus des sens et des biens matériels. La paix intérieure et extérieure, celle des intelligences et des coeurs, de la justice et de la charité. L'égoïsme, la haine, la méfiance, le nationalisme dur y sont opposés.

"Quant aux menaces de nouvelles guerres, tandis que les peuples sentent encore si douloureusement le fléau de l'effroyable dernière guerre, Nous ne voulons pas", dit Sa Sainteté. Nous ne pouvons pas croire qu'il existe présentement un Etat civilisé qui veuille devenir aussi monstrueusement homicide, et presque certainement se suicider du même coup."

Après avoir formulé ce voeu de paix universelle, le Souverain Pontife parlant aux cardinaux, le 24 décembre, promit une étrenne. Cette étrenne est une encyclique sur le mariage chrétien.

Or, cette encyclique nous est annoncée de Rome par les dépêches du 8 janvier. Nous empruntons au Devoir de Montréal le texte de ces dépêches.

Cité du Vatican. — Dans une encyclique qu'il vient d'émettre, le Souverain Pontife rappelle, en la commentant en rapport avec l'actualité, la doctrine de l'Eglise sur le mariage. Sa Sainteté dénonce fortement la limitation des naissances, le divorce, la stérilisation volontaire et ces parodies modernes du mariage que sont les unions d'essai, de "compagnonnage" ou provisoires. Elle rappelle que ces pratiques constituent des fautes graves et qualifie de meurtre l'avortement.

La nouvelle encyclique contient un exposé substantiel de l'attitude de l'Eglise à l'égard du divorce. Comme grand remède à nombre de maux présents, le Souverain Pontife indique la fidélité à la vie religieuse, qui seule peut servir de base à la fidélité aux obligations des époux et aux enseignements de l'Eglise.

Sans mentionner directement ce qu'on appelle l'éducation sexuelle, le Pape toutefois s'élève contre l'éducation exagérément physiologique. Il souligne fortement la nécessité d'une préparation à la vie conjugale, ajoutant qu'on ne peut pas nier que la base d'un mariage heureux et la ruine d'un mariage malheureux se trouvent préparés dans l'âme des adolescents.

L'encyclique demande des lois civiles complètes sur les rapports de l'Etat et de la famille, affirmant que les pouvoirs civils et religieux doivent coopérer en cette matière.

Le Souverain Pontife explique le but de l'encyclique en disant que tout d'abord il est nécessaire que la véritable doctrine du Christ illumine l'esprit des hommes au sujet du mariage et, en second lieu, que les époux chrétiens, la grâce divine intérieure corrigeant la faiblesse de leur volonté, modèlent toutes leurs manières de penser et d'agir sur la pure loi du Christ, de manière à obtenir la paix véritable, et le bonheur pour eux et pour leurs familles.

L'encyclique attire l'attention

Suite à la page 2

Les Activités de l'A. C. F. C.

CONTRIBUTIONS REÇUES.

Duck - Lake : $ 25.00 ; Saint-Brieux : $ 25.00. Nos plus sincères remerciements.

DON.

Nous remercions bien la personne anonyme qui nous a fait parvenir la somme de $ 25.00. Nous ne croyons pas trop dévoiler en disant que cette personne est de Saint-Brieux.

Il ne s'agit pas ici de la contribution de la paroisse de Saint-Brieux dont il est accusé réception plus haut.

SAINT-BRIEUX.

On nous écrit de Saint-Brieux :

Le nouveau bureau pour l'année 1931 a été formé et se compose des membres suivants :

Président, M. Hormisdas-F. Tétreault; vice-président, M. Jules Hamonic ; conseillers : MM. Pierre Coquet, Jacques Chevalier ; Docteur J.-E. Bachand ; MM. J.-A. Carfantan, Louis Demay.

Le R. P. Leconte a bien voulu consentir à être notre chapelain et se promet d'assister à toutes nos réunions.

Le secrétaire a été chargé de faire parvenir immédiatement la *somme de $ 25.00 au comité central.*

Malgré les poches presque vides, le comité de collections se remet à *l'oeuvre pendant les trois premières semaines de janvier et se promet* de terminer la tâche interrompue en 1929.

Avis donc à tous les Franco-Canadiens de la paroisse. Votre ami collecteur meurt d'envie de vous souhaiter une bonne année et surtout de vous dire un grand merci pour les étrennes que vous donnerez à l'A. C. F. C. — (Louis Demay, secrétaire.)

ASSEMBLEE D'ECOLE ANNUELLE.

Le R. P. Valois, O. M. I., a, tout dernièrement et à différentes reprises, attiré l'attention des Franco Canadiens de la province sur l'importance de l'assemblée d'école qui a lieu au mois de janvier et à laquelle on choisit les commissaires. Nous revenons encore aujourd'hui sur cette question.

On ne peut exagérer l'importance du rôle qu'ont à jouer, en Saskatchewan, les commissaires d'école franco-canadiens. Dans la vie nationale du groupe, ils occupent une position stratégique. L'avenir du groupe est, en quelque sorte, en leurs mains. Nos écoles, et partant la génération de demain, seront en grande partie ce que les feront nos commissaires. C'est dire que pour occuper ce poste, les meilleurs ne sont pas trop bons.

Nos gens, et principalement les pères et mères de famille, ont donc un très grave devoir à remplir au mois de janvier de chaque année ; *c'est de se rendre tous à l'assemblée d'école, et là, d'y choisir la personne, homme ou femme, la plus compétente à remplir toutes* les obligations d'un bon commissaire d'école franco-canadien, la personne qui réunit le mieux les qualités suivantes : l'intelligence, le patriotisme, l'énergie, le tact et un esprit ouvert au progrès.

CHANGEMENT D'INSTITUTRICE.

Les commissions scolaires qui ont besoin d'institutrices pourront s'adresser au secrétariat de l'A. C. F. C., Vonda (Saskatchewan). Nous en avons une longue liste qui n'ont pas encore réussi à se placer.

Changements dans l'épiscopat français

MGR SUHARD, ARCHEVEQUE DE REIMS

Rome. — M. le chanoine Henri Dutoit, vicaire général de Lille, est nommé évêque d'Arras, en succession de Mgr Julien. Mgr Suhard, évêque de Bayeux et Lisieux, succède au cardinal Luçon sur le siège de Reims. Mgr Hurault, évêque de Viviers, est transféré au siège de Nancy, vacant par la mort de Mgr de la Celle.

PAGES D'HISTOIRE.

La résistance au règlement XVII

(suite et fin)

Que faire pour obvier à ce système illogique et pernicieux et propre à déconsidérer, aux yeux des petits Franco-Ontariens, l'étude de leur langue maternelle ? Voici le plan très simple qui fut imaginé. L'examen d'"Entrance" n'étant pas requis des écoliers qui ont poussé leurs études jusqu'au cinquième cours, tout uniment l'Association d'Education commença par déconseiller l'examen d'"Entrance" aux petits Franco-Ontariens ; puis, elle entreprit, en ses écoles bilingues, l'organisation de cinquième et même de sixième cours. Le projet atteignait un double but : pousser plus avant la culture bilingue d'un plus grand nombre d'enfants ; et ces cours préparant à l'immatriculation, fonder ainsi un véritable enseignement secondaire catholique bilingue, résultat inappréciable en une province où tout l'enseignement secondaire officiel est de langue anglaise. En 1926, plus de 600 écoliers fréquentaient les 5e et 6e cours des écoles bilingues d'Ottawa, de Russell et de Prescott ; 350 se présentaient à l'examen bilingue. Cet examen bilingue exigeait, cela va de soi, un bureau d'examinateurs bilingues ? L'Association d'Education ajouta sans plus à son système ce nouvel organisme. Elle ne s'embarrassera pas davantage lorsqu'à toute cette construction scolaire il faudra donner sa clef de voûte : une véritable école de formation pour les maîtres. Des écoles pédagogiques bilingues existent dans la province ; mais la stupide incohérence de tout le système officiel n'y tolère que des cours exclusivement en anglais. C'est en anglais que les futures institutrices bilingues apprennent la méthode de l'enseignement du français. Au reste, le français n'obtient là que trois petites heures par semaine ; et, pour comble, l'échec sur les matières françaises, à l'examen final, n'affecte d'aucune façon ni la qualité ni l'obtention du brevet. Contre ce système déformateur, l'Association prend attitude dès 1923. En septembre de cette année-là, l'Université d'Ottawa ouvre son Ecole supérieure de pédagogie. Tout en recevant une excellente formation morale et religieuse et une culture véritablement bilingue, les aspirants instituteurs y pourront obtenir des diplômes équivalents à ceux de 1ère et de 2e classe des écoles officielles de l'Etat. En 1928 l'Ecole aura déjà formé 70 professeurs, bien qu'obligée de vivre comme toutes les autres oeuvres franco ontariennes, de dévouement et de générosité. Toute assistance pécuniaire lui ayant été refusée par le gouvernement Drury et l'Association s'étant trouvée incapable de verser annuellement à l'Université d'Ottawa la somme promise de $ 2 000, la congrégation des Oblats en fut quitte pour se charger du soutien de l'école. Loin d'apparaître vaincue ou lassée, la minorité achevait donc de mener à bien cette entreprise audacieuse : l'introduction dans le système scolaire de l'Etat d'un système indépendant. Quiconque connait la puissance du fait, du *réalisé*, en pays anglo-saxon, saisira l'importance de ce mouvement libérateur. Encore quelques années et toute une partie de la population écolière échappait plus ou moins au département de l'Instruction publique.

Encore n'étaient-ce point là les seuls ennuis, les seuls mouvements inquiétants pour le gouvernement ontarien. Poursuivie pendant la grande mêlée européenne, puis bientôt aggravée par les exploits de M. Norris au Manitoba, la persécution y avait pris un surcroit d'odieux par cette guerre faite à la langue et à la culture d'une grande nation alliée, patrie d'origine et patrie intellectuelle de la race française au Canada. De la part de gens qui, les gros mots à la bouche, sommaient les fils du Canada français d'aller se battre outre-mer pour la liberté des petits peuples, quelle révoltante dérision que cet assaut sauvage contre deux minorités catholiques et françaises ! La persécution avait d'ailleurs trop remué le pays pour ne point provoquer toutes sortes de répercussions. Elle eut les répercussions économiques.

Outré par ce qui se passait de l'autre côté de la frontière outaouaise, et en particulier par le ton blessant d'une certaine presse et de certains discours, le Québec pratiqua, non sans succès, le *boycott* de la marchandise ontarienne. Le coup porta si juste qu'il détermina, pour une bonne part, les voyages de "bonne entente", rencontre d'hommes politiques et surtout d'hommes d'affaires des deux provinces, sensibles à l'argument commercial. La persécution avait aussi ses répercussions politiques. Blessé au vif par ces méfaits d'un gouvernement tory, alors que dans le domaine fédéral, le même parti avait été en plus le gouvernement de la guerre, le vote populaire québécois élisait à trois élections générales successives un solide bloc libéral, barrant équivalemment la route au pouvoir au parti conservateur. Tant d'ennuis, tant de répercussions dommageables d'un côté, de l'autre le loyal effort de la *Unity League* et de quelques autres négociateurs, donnèrent à réfléchir en haut lieu. Il n'est *pas inouï* que les grands persécuteurs aiment finir par un édit de pacification. En 1925, l'on crut saisir les premiers signes d'une paix prochaine. Le gouvernement de M. Howard Ferguson, l'auteur même de la motion d'où sortit le Règlement XVII, instituait une nouvelle enquête sur les écoles franco-ontariennes. En septembre 1927, les enquêteurs déposaient leur rapport qu'adoptait aussitôt le gouvernement.

En ce document, où brillait, entre les lignes, l'oeuvre de l'un des enquêteurs, M. Louis Côté, jeune avocat d'Ottawa, deux séries de réformes ou de recommandations trouvaient place : les unes de réalisation immédiate, les autres laissées à l'interprétation d'un comité. En ces dernières subsistaient quelques points mal définis, voire même inquiétants. Le nouveau comité serait revêtu d'attributions considérables : c'est lui qui fixerait l'organisation pédagogique des classes; et cela voulait dire : la fixation de l'horaire, la distribution des matières, la détermination du temps alloué à *la langue maternelle*. De même le droit de permettre ou de refuser l'enseignement du français dans les écoles nouvelles restait à la discrétion du ministre de l'Instruction publique. D'autre part, par leur caractère et par leur substance, les réformes de la première catégorie ne laissaient pas d'apaiser bien des craintes. Ce principe y était reconnu d'une égale importance de l'enseignement du français et de l'anglais. L'inscription du français parmi les matières de l'examen final du cours primaire, la nomination d'un directeur de l'enseignement du français, des dispositions efficaces et précises pour la formation pédagogique des instituteurs bilingues, enfin et surtout la soustraction des écoles franco-ontariennes à l'empire de l'ancien Règlement 12 et du Règlement 17; n'étaient-ce pas là autant de promesses qui donnaient grandement à espérer ?

C'était l'édit de pacification. Ainsi le crurent, du moins, les chefs de la résistance ontarienne qui, quelques jours plus tard, allaient porter à Notre-Dame-du-Cap l'ex-voto promis quinze ans auparavant. Au nom de la minorité victorieuse, le sénateur Belcourt y prononçait ces paroles de croyant : "Très sainte Mère, les Franco-Canadiens consacraient officiellement et publiquement, le 16 juin 1912, leurs écoles primaires à votre maternelle protection... Cette fois-ci ils vous apportent l'ex-voto de leur plus vive reconnaissance... Divine Mère, continuez de veiller sur *nos* écoles, protégez-les toujours, conservez-les à la foi de votre Fils bien aimé, à l'influence si salutaire de l'Eglise, aux traditions si chrétiennes de nos ancêtres..."

Je veux terminer sur ce trait. Il met le sceau approprié à toute cette histoire.

x

Discours du trône

(*Suite de la première page*)

nos droits provinciaux en cette matière, et que, dorénavant, aucun groupe d'immigrants ne sera admis en Canada, avec la Saskatchewan comme destination, sans l'approbation de notre gouvernement provincial.

Le bureau de prêts agricoles a été complètement réorganisé durant l'année écoulée, et l'on a fait un nouvel estimé de presque toutes les terres auxquelles on avait prêté de l'argent.

Quant à l'éducation, vos directives de la dernière session ont été suivies. On a amélioré l'enseignement dans les écoles de campagne. Nos écoles publiques sont maintenant *non-sectarian*, et mon gouvernement est enchanté d'avoir eu la collaboration de toutes les personnes concernées.

COURS DE HAUTE ECOLE

En septembre, des cours de haute école par correspondance ont été inaugurés pour les grades IX, X et XI. L'intention était de venir en aide aux garçons et filles, spécialement dans les districts ruraux qui, par la force des circonstances, ne peuvent suivre des cours des hautes écoles, *collegiates* ou *continuation schools*. Déjà il y a plus de 5 000 noms enregistrés dans ces cours. Tous les vétérans de la guerre qui désirent en bénéficier, peuvent s'enrôler gratuitement.

Mon gouvernement a compris ses responsabilités en ce qui concerne l'hygiène publique. Des arrangements seront bientôt complétés pour le traitement du cancer. Des salles de psychopathie ont été ouvertes pour les maladies mentales et, durant l'année qui commence, un vaste programme sera mis à exécution pour combattre cette terrible maladie, le *trachoma* (maladie spécifique de l'oeil). Nos asiles d'aliénés ont été organisés, le travail coordonné, les anormaux ont été isolés en autant qu'il a été possible, en attendant que l'on puisse ériger des constructions spécialement pour eux.

Une commission spéciale a pris charge du service civil, durant l'année ; toutes les nominations sont maintenant faites par elle. Pour la première fois dans l'histoire de la province, on annonce publiquement les places vacantes dans ce service, et les candidats doivent subir l'épreuve d'un examen écrit. Nos employés civils ne doivent pas faire de politique de parti.

Un vaste programme de force motrice a été commencé, qui se continuera durant 1931. En tout, on a établi 1 096 milles de fils de transmission électrique, desservant 104 bourgades de plus. Si l'on considère qu'avant le commencement de ce programme nous n'avions que 55 milles en opération, sous la commission de force motrice, on ne peut trop souligner le progrès rapide fait en 1930.

PROBLEMES AGRICOLES

Mon gouvernement s'est occupé des nombreux et importants problèmes qui confrontent notre principale industrie, l'agriculture. Les détails de ce qui a été accompli, ou commencé, vous seront présentés, ainsi que des projets d'études et d'action pour l'avenir.

Comme nous avons l'administration de nos terres, ces dernières sont maintenant à notre disposition. Un projet vous sera soumis, d'après lequel nos citoyens de la Saskatchewan pourront s'établir sur ces terres.

L'école pour les sourds, à Saskatoon, est presque finie et s'ouvrira l'automne prochain. Il ne sera plus nécessaire alors de faire éduquer nos garçons et filles dans d'autres provinces.

Durant l'année, un bureau de compensation ouvrière (*Workmen's Compensation Board*) a été formé, et fonctionne d'après la teneur de l'Acte.

La loi de pensions des instituteurs, que vous avez approuvée à la dernière session, est mise en vigueur sous la direction d'un bureau et de son personnel.

Plusieurs projets, ayant pour but d'améliorer la condition de notre peuple, vous seront soumis, ainsi que les comptes publics de l'année fiscale terminée et les estimés pour 1931-1932.

Je recommande maintenant à votre sérieuse attention et considération le travail de la session. Que la Providence vous guide dans vos conseils et dans vos délibérations.

Ouverture de la session

(Suite de la première page.)

ENTREE DE M. HAULTAIN

Vers 5 h. 05, les portes du parlement s'ouvrirent toutes grandes. L'assemblée se leva comme le lieutenant-colonel A.-G. Styles, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur, équipé de pied en cap, apparut sur le seuil et annonça : "Son Honneur l'Administrateur !"

Alors Sir Frederick Haultain entra, accompagné d'officiers militaires. Ces derniers se rangèrent en deux cordons. L'administrateur franchit cette allée improvisée et gravit les degrés du Trône.

Il lut alors le Discours du Trône, ce qui ne prit que l'espace de cinq minutes. Immédiatement après, accompagné toujours de son escorte, il quitta la Chambre.

Durant ces quelques instants, le clerc de l'assemblée législative, M. Mantle, le secrétaire provincial J.-A. Merkley, le premier ministre J.-T.-M. Anderson, le président de la Chambre R.-S. Leslie et le sergent d'armes Henry Lett se tenaient à droite du Trône.

Dès que l'administrateur eût quitté la Chambre, le président prit le fauteuil. Le sergent l'ayant salué, plaça sur la table la masse.

ANDERSON PRESENTE UN BILL

Là-dessus le premier ministre se leva et dit : "Je demande la permission d'introduire un bill relatif aux serments d'office." Cette formalité, reconnue comme le "pro forma bill", est une relique des vieilles coutumes du parlement anglais. On donna une première lecture du bill.

Le président Leslie annonça qu'une copie du Discours du Trône serait distribuée aux membres de la Chambre.

Le premier ministre proposa, à l'assentiment de tous, que la discussion sur le Discours du Trône soit remise au lundi. Il proposa ensuite de former une commission chargée de dresser une liste des membres destinés à composer les différents comités durant la session. Cette commission fut formée de J.-F. Bryant, A.-C. Stewart, J.-G. Gardiner, J. Benson et W.-H. Paulson.

Sur ce, la Chambre ajourna jusqu'au vendredi ,alors qu'elle aurait une courte séance dans le but de former les comités.

CORRIGEONS-NOUS

A PROPOS DE CHEMINS

Chemin croche.

Nos gens désignent sous le nom de *chemins croches* les chemins publics établis sur la neige pour attelages de front. Cette appellation doit être rejetée. Disons : *chemin pour attelages de front.*

Chemin de pied.

Nos gens appellent *chemins de pied* les chemins étroits pour les piétons. C'est *sentier* qu'il faut dire.

Corderoi, pavé, chemin de pontage, chemin ponté, chemin de planches.

On donne, chez nous, le nom de *corderoi*, de *pavé*, de *chemin de pontage*, de *chemin ponté* ou de *chemin de planches* au mauvais chemin qu'on a garni de fascines, de rondins ou de troncs d'arbres pour le rendre praticable. Le nom de *corderoi* nous vient de l'anglo-américain qui s'emploie avec la même signification. En français, on dit : *chemin fasciné*, *chemin paillé*, *chemin bachonné*. Les chemins fascinés s'établissent avec des fascines sur le sable ou sur les terrains fangeux ; les chemins paillés s'établissent avec de petits arbrisseaux sur le sable ; et les chemins bachonnés s'établissent avec des bachons ou rondins sur les terrains fangeux. (Notons, en passant, qu'un rondin est un morceau de bois de chauffage laissé rond, non fendu, et qu'il y a, par conséquent, des rondins qui ont été coupés dans des troncs d'arbres assez gros.)

Rencontre.

On donne, au Canada, le nom de *rencontre* aux voies latérales qui servent, de-ci, de-là, à la rencontre des voitures dans les chemins d'hiver ou dans les chemins étroits établis dans les bois. Ex. : L'hiver, il y a généralement deux *rencontses* dans la *descente* du troisième rang. On dit aussi *place de rencontre*, avec le même sens. Ces *rencontres* ou *places de rencontre* sont de véritables voies d'évitement. A défaut d'équivalent français, on pourrait se servir de la locution *voie de rencontre.*

Traverse.

La traverse, en France, c'est le chemin de traverse, le chemin qui mène plus directement que la grande route au point où l'on veut arriver.

Chez nous, une *traverse* est un chemin établi sur la glace qui recouvre une rivière, un lac, et allant d'une rive à l'autre. Ex. : La *traverse* de Verchères. Ce terme de *traverse* nous semble bien approprié.

Une *traverse* est aussi, chez nous, l'endroit où l'on passe une rivière à gué ou en bateau. On doit dire *gué* dans le premier cas, et *passage d'eau* ou *passage* dans le second.

Nos gens donnent, à tort, le nom de *traverses* aux endroits où un chemin, une rue, traverse une voie ferrée, sans différence de niveau. C'est *passage* à niveau qu'il faut dire.

Rue.

Sur la rue signifie, en français : *avec vue sur la rue.* Ex. : Habiter un appartement sur la rue.

On demeure *sur un boulevard dans* ou *sur* une avenue, *sur* une place, mais on demeure *dans* une rue. Demeurer *sur* la rue, marcher *sur* la rue, fumer *sur* la rue sont des façons de parler incorrectes. On marche *dans* la rue, *sur* le trottoir ou *sur* la chaussée, et l'on fume *dans* la rue.

Boulevard.

Un boulevard est une large voie bordée d'arbres qui a été établie autour d'une ville ou dans l'intérieur d'une ville. Ex. : Le boulevard Langelier (à Québec) ; le boulevard Saint-Joseph (à Montréal).

Mais le mot *boulevard* ne se dit pas, en France, pour désigner les routes, si larges, si longues soient-elles, qui traversent la campagne pour mettre des villes ou des villages en communication. C'est donc à tort que l'on donne quelquefois le nom de *boulevard* à la route Edouard-VII (qui s'étend de Saint-Lambert, près Montréal, à Rouse's Point).

De même, c'est imiter mal à propos les Anglo-Américains que d'appeler *boulevards* les rues où les automobiles ne sont pas tenus de céder le passage à ceux qui veulent traverser ces rues aux intersections. En bon français, on ne peut donner le nom de *boulevard* qu'à une rue large et bordée d'arbres.

Avenue.

En France, l'*avenue* est une voie par laquelle on arrive dans un lieu. Ex. : Prendre l'avenue qui conduit à une maison. *Avenue* s'y emploie aussi dans un sens spécial pour désigner une large voie publique, ordinairement bordée d'arbres, par laquelle on arrive à un palais, à un château, à une place, etc. Ex. : L'avenue des Braves (la voie qui conduit au monument des Braves, à Québec) ; l'avenue de l'Opéra (à Paris).

C'est à tort que l'on donne, au Canada, le nom d'*avenues* à de simples rues pour les distinguer des rues qui les croisent. Cet abus, qui nous vient des Etats-Unis, est à éviter.

Sentier.

Le sentier, dans la langue courante, est un chemin étroit pour les piétons, dans les champs, dans les bois ou dans les montagnes.

Au Canada, on se sert aussi du mot *sentier* (qu'on prononce parfois *chenkier*) pour désigner un chemin d'hiver établi pour les voitures à travers les champs. Ce chemin d'hiver est un chemin de traverse ou une traverse.

Carré.

Carré se dit au Canada d'un square, d'un jardin public au milieu d'une place. Ex. : Le carré Viger (à Montréal). En français, un carré est une pièce de terre carrée, ou à peu près carrée. Ex. : Un carré de légumes. A l'avis de quelques philologues français, le terme canadien *carré* est préférable à *square*. En tout cas, on peut dire *place* ou *jardin* au lieu de *square*.

x

BON A SAVOIR

ENTRETIEN DES MEUBLES DE LAQUE

La mode a introduit depuis quelque temps, dans l'ameublement, des chaises légères, des guéridons, des étagères en laque ; lorsque le fond de ces meubles est noir, il pâlit avec le temps, et prend une teinte jaune ; pour lui rendre sa couleur primitive, il suffit d'exposer le meuble pendant une nuit entière à une gelée blanche, ou bien sur la neige.

NETTOYAGE DES CACHEMIRES

Les cachemires à blanchir ou à nettoyer sont d'abord mis dans un baquet rempli d'eau. On mélange dans un second baquet contenant 15 litres d'eau, 100 grammes de bon savon de Gênes, 150 grammes de fiel purifié. On lave les cachemires dans ce bain après les avoir trempés dans le premier, puis on les rince dans une eau bien claire, légèrement chargée d'alun.

NETTOYAGE DES TACHES DE GRAISSE SUR LE PARQUET

On enlève ces taches en préparant une mixture de trois-quarts de poudre d'argile et un quart de carbonade de soude ; on humecte d'eau cette mixture, on l'étend sur la tache de graisse ; au bout de six à huit heures elle a disparu.

x

LES SUITES D'UN RHUME

Mme G. Masson, de Westfield (Massachussetts), écrit : "Je devins très malade par suite d'un rhume. Je me sentais du mal partout et mon organisme entier semblait être dérangé, mon estomac ne pouvait plus même digérer un verre d'eau. Le docteur changea son médicament sept fois sans succès. C'est en suite que je fis l'achat d'une bouteille de Novoro du Dr Pierre. Dès la première dose je fis la remarque de son bienfaisant effet, et, bientôt après il m'était possible de faire moi-même mes travaux d'intérieur. Je suis aujourd'hui très bien portante. "En cette saison où les rhumes sont nombreux, il est bon d'attirer l'attention sur cette excellente médecine herbeuse. Elle aide à débarrasser le corps des matières impures et augmente en même temps son pouvoir de résistance, ce qui en fait un remède de confiance contre toutes sortes de refroidissements et le rend aussi utile qu'un préventif. Ce n'est pas un article de droguerie car des agents spéciaux le procurent directement au laboratoire du Dr Peter Fahrney and Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Le Café par Excellence
Repas servis à toute heure
L'excellence de notre cuisine et l'efficacité du service est le secret de notre succès.
Central Hotel & Cafe
KONG KEE, Propriétaire
Ave Centrale — Prince-Albert — Téléphone 2967

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE FRANCAISE HAVRE PARIS

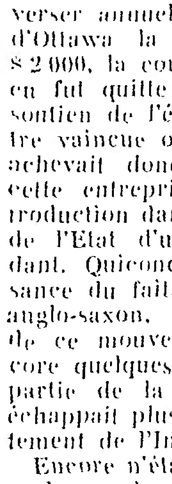

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS
D'un quai couvert à New-York à un quai couvert au Havre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans égal, cuisine française.
NEW-YORK — PLYMOUTH — HAVRE
Ile de France .... 6 fév. 27 fév. 31 mars.
Paris .... 20 fév. 12 mars 10 avril
NEW-YORK — PLYMOUTH — HAVRE
(b) Rochambeau 28 jan. 11 mars. 2 mai
De Grasse .... 3 fév. 7 avril 7 mai
Lafayette .. 17 fév. 24 mars 21 avril
(b) Escale à Vigo au lieu de Plymouth.
NEW YORK—VIGO—BORDEAUX
La Bourdonnais ....19 fév. 21 avril
CROISIERE EN MEDITERRANEE
France .... 14 fév 20 mars
Traversées faites à loisir. Paquebots grands et confortables, d'une seule classe.
Prix raisonnable. Prix minimum de cabine. $135.00
348 RUE MAIN, WINNIPEG, Manitoba ou aux agents locaux

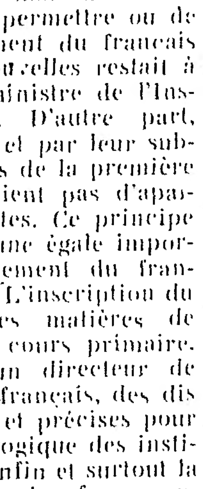

Traitez l'IMPURETÉ du SANG

Pilules Dodd pour le Rein

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Modern Bread Company, Ltd.
PAIN SOM-MOR
Chez tous les épiciers. Envoyez votre commande
DEVENEZ NOTRE AGENT
Tél: 2838. Prince-Albert, Sask.

TED MATHESON, LTD.
QUALITE A PRIX MODERES
VETEMENTS D'HOMMES
Près de la Banque Royale
PRINCE-ALBERT, SASK.

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE TEINTURE
adressez-vous à
HENRI MELIS
48, 14ème RUE OUEST
Téléphone 2821
NETTOYAGE A SEC D'HABITS POUR HOMMES
$1.00
MAISON BELGE
TRAVAIL SOIGNE
LAVAGE A SEC
PRIX MODERES
PRINCE-ALBERT, SASK.

THE Prince Albert Mfg Company, Limited
Faites poser des fenêtres à votre verandah, nous ferons ce travail pour vous.
Ameublement d'Eglise, de magasins et de bureaux.
Nous refaisons les planchers et toutes espèces de travaux de menuiserie ou d'ébénisterie.
TELEPHONES
Jour, 3275 Nuit, 2813

L'Assurance-Vie GREAT WEST émet tous les genres de polices aux taux les plus bas.
Polices sur revenus - Polices pour enfants - Bons pour familles ou subordonnés - Annuités - Dotations, 2 à 40 ans.
Représentants
C. J. BROSTROM, C.L.U.
Domrémy Hoey
J.-A. BRODEUR L.-A. BOILEAU

LOTS DE VILLE
Fermes dans districts de Prince-Albert, Albertville, Debden et Domrémy
ASSURANCE de TOUT GENRE
Ecrivez ou téléphonez pour renseignements
Bradshaw-Holroyde Agencies, Ltd.
Chambre 4-5-6-7 Banque de Commerce
PRINCE-ALBERT, SASK.

JOHN DAISLEY
Plombier Expert en Chauffage
Réparations faites promptement
Nous sommes heureux de donner estimés pour ouvrages neufs
Le meilleur matériel, le meilleur ouvrage
111, 14ème Rue Ouest
Téléphone 2201. Prince-Albert

BELL'S LTD.
Manufacturiers de "Bell's Laying Mash" pour poules couveuses.
Fleur, grains de semence, etc.
TEL: 2701 102, 8è rue Est.
PRINCE-ALBERT, SASK.

UNE ANNONCE DANS LE PATRIOTE VOUS RAPPORTERA BEAUCOUP

BALDWIN HOTEL
2ème avenue sud, Saskatoon, Sask.
Central, Propre Confortable, service courtois
Plan américain—Plan européen
$3.00 en montant $1.50 par jour
Chambres avec douches
20 Salles de bain

REGARDEZ VOS CHAUSSURES
Considérez-vous que vos chaussures peuvent encore vous durer l'hiver, ne pensez-vous pas qu'elles seraient plus chaudes si vous leur feriez appliquer des semelles, pas nécessairement épaisses, mais un cuir ELK chaud et très confortable; VENEZ ET INFORMEZ-VOUS.
Les patinoires seront bientôt ouvertes, vos patins sont-ils en bon état pour la saison? Si non, apportez-les chez HOUNSELL et faites les réparer et affiler.
Nous avons des fausses-semelles en feutre, en liège et en poil de renne à 25c la paire. Nous avons aussi des lacets, courroies et des supports "Lea" pour chaussures à patins.
W. G. HOUNSELL
MITCHELL BLOCK
Avenue Centrale et 11ème rue
PRINCE-ALBERT, SASK.

J. P. DESROCHERS
Entrepreneur en Construction
Plans et devis fournis sur demande;
Soumissions gratis.
Bureau-chef: 10747—93ème rue,
EDMONTON, ALTA.

HAMILTON'S LIMITED
M. C. Hamilton, Gérant-Directeur
Entrepreneurs de pompes funèbres
25 11ème rue E. Tél: 3005—3223
PRINCE-ALBERT, SASK.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Fondée en 1891
Tannerie: 1704 rue Iberville
Daoust, Lalonde & Co., LIMITED
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
Tanneurs et Corroyeurs
BUREAU ET FABRIQUE
45 à 49 Carré Victoria
MONTREAL, QUEBEC

Monuments funéraires de toutes descriptions
J. O. BRUNET
414 rue Taché, St-Boniface, Man.
Demandez notre catalogue

L'Encyclique...

Suite de la première page

sur le fait qu'un grand nombre d'hommes ignore tout à fait ou nie impudemment la sainteté du mariage chrétien, ou même, s'appuyant sur les faux principes d'une morale nouvelle complètement perverse, la foulent trop souvent aux pieds.

Comme ces erreurs très pernicieuses et ces moeurs dépravées ont commencé de se répandre même parmi les fidèles et gagnent graduellement du terrain, ajoute le Souverain Pontife, Nous considérons qu'en vertu de Notre charge de Vicaire du Christ sur terre et de pasteur et de prédicateur suprême il est de Notre devoir d'éloigner des pâturages empoisonnés le troupeau confié à Nos soins et de le protéger du mal.

LOI DIVINE

Rappelant que les lois du mariage viennent de Dieu, auteur de la nature, et par la voie du Christ, Notre-Seigneur, qui a racheté la nature, le Souverain Pontife affirme qu'on ne peut soumettre ces lois à aucun décret humain ou à aucun pacte qui leur est contraire, même conclu par les époux eux-mêmes.

Il cite des paroles de saint Paul et de saint Augustin sur le but du mariage. Le mari et la femme, ajoute-t-il, accepteront les enfants avec joie et gratitude, de la main de Dieu, ils les considéreront comme un talent que Dieu leur confie non seulement pour leur propre avantage ou en vue de biens terrestres, mais pour qu'ils le lui rendent avec intérêt, le jour des comptes venu.

FIDELITE MUTUELLE

Le second bienfait du mariage, continue le Souverain Pontife, c'est l'honneur conjugal dans la fidélité mutuelle du mari et de la femme. Et Sa Sainteté cite ici des paroles de saint Augustin affirmant que les époux ne peuvent refuser à l'un ou à l'autre d'entre eux les droits du mariage et qu'ils ne peuvent non plus accorder ces droits à une troisième personne.

Citant les paroles de l'Apôtre sur la soumission de la femme au mari, le Souverain Pontife fait observer que ces paroles ne signifient pas que la femme doit obéir à toute demande de son mari, que la femme prend place parmi les mineurs, à qui on ne permet pas habituellement le libre exercice de leurs droits parce qu'ils ne sont pas dans la maturité de leur jugement, ou à cause de leur ignorance des affaires humaines. Si l'homme est la tête, la femme, dit le Souverain Pontife, est le coeur, et de même que l'homme occupe la première place pour le gouvernement, de même la femme peut et doit réclamer pour elle-même la première place dans l'amour.

La sujétion de la femme au mari peut varier de degré et de mode suivant les différentes conditions de personne, de lieu et de temps. En fait, si le mari néglige son devoir, il incombe à la femme de le remplacer pour le gouvernement de la famille.

LE DIVORCE

Au sujet du divorce, l'encyclique contient des commentaires d'auteurs ecclésiastiques sur la parole du Christ: "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas." L'expérience démontre, ajoute le Souverain Pontife, que la stabilité inébranlable du mariage est une source de vie vertueuse, et par là sauvegarde le bonheur et le bien-être de la nation. Les familles sont ce que sont les individus qui les composent ; il en est de même des Etats. Qu'on sache que les époux, que le lien d'or du mariage n'entrave pas mais orne et aide, doivent vouloir de toutes leurs forces que leur union, non seulement par la vertu du sacrement, mais aussi par leur esprit et leur manière de vivre, soit et demeure toujours une image vivante de cette union toute fructueuse du Christ avec son Eglise, union qu'on doit vénérer comme le gage sacré d'un amour parfait.

Au sujet de la stérilisation de ceux qui sont physiquement impropres à la procréation, ayant affirmé que cette pratique est contraire à la loi divine, le Souverain Pontife fait observer qu'on devrait dissuader ces êtres de se marier, mais il rappelle que le corps de tout homme est sacré et qu'on ne peut donner aux magistrats publics le pouvoir de porter atteinte à l'intégrité corporelle qu'en cas de crime grave.

LA LIMITATION DES NAISSANCES

Au sujet de la limitation des naissances, le Souverain Pontife fait allusion à la conférence anglicane tenue à Lambeth l'été dernier et dit : D'aucuns, s'écartant d'une tradition chrétienne ininterrompue, ont récemment jugé possible de déclarer solennellement une autre doctrine en cette matière, mais l'Eglise catholique condamne toutes ces méthodes parce que contraires à la loi de Dieu et de la nature. Quant aux pratiques abortives, après avoir rappelé qu'elles sont fautes graves, le Souverain Pontife ajoute qu'aucune circonstance comme les conditions de santé ou de fortune ne les excuse. Et le Souverain Pontife cite des paroles de S. Augustin à ce propos.

Parlant de ce qui tend, de nos jours, à déprécier le sacrement de mariage, le Souverain Pontife dit : les protagonistes de nouvelles doctrine ne se laissent pas tous aller aux extrêmes d'une impudicité effrénée. Il y en a qui, cherchant un moyen terme, croient qu'il faut faire au temps présent quelques concessions quant à certains préceptes de la loi divine et naturelle. Mais ceux-là sont tout de même, plus ou moins à leur insu, des émissaires du grand ennemi qui cherche toujours à mêler l'ivraie au blé.

NOUVEAUX MODES D'UNION

Après une exposition de la doctrine de l'Eglise sur l'indissolubilité du mariage, le Souverain Pontife parle des nouveaux modes d'unions dont il est question de nos jours. Aux conclusions que ses avocats en tirent il est facile de voir le mal de cet enseignement moderne, dit le Souverain Pontife. Selon eux, cette puissance génératrice, qui a pour base la nature même, est plus sacrée et a une plus grande portée que le mariage, de sorte qu'on peut l'exercer aussi bien dans le mariage qu'en dehors du mariage, même si on écarte le but du mariage, comme le veulent ceux qui suggèrent qu'une femme impudique devrait avoir les mêmes droits que ceux qu'assure la chaste maternité d'une femme légitimement mariée.

Armés de ces principes, continue le Souverain Pontife, certains hommes vont jusqu'à fabriquer de nouvelles espèces d'unions, adaptées, selon leur propre langage, au présent tempérament de l'homme et aux temps actuels, unions qu'ils appellent temporaires, expérimentales et de compagnonnage. Les partisans de ces unions ne paraissent pas soupçonner que ces projets ne participent aucunement de la culture moderne dont ils se glorifient tant, et qu'elles ne sont que d'exécrables abominations qui, sans aucun doute, réduisent les civilisés au niveau des peuples sauvages.

Le Souverain Pontife traite ensuite des maux qui s'opposent aux bienfaits du mariage. Il rappelle que tout ce qui tend à frustrer de son pouvoir naturel l'acte conjugal est une offense à la loi divine et naturelle.

Il rappelle que les époux peuvent limiter les naissances en recourant à une vertueuse continence, que la loi chrétienne permet, si les deux époux le veulent. D'aucuns, dit-il, disent ne pas pouvoir observer la continence et d'autre part ne pas pouvoir avoir d'enfants par suite de certaines difficultés. Mais aucune raison, quelle qu'en soit la gravité, ne peut rendre conforme à la nature et moralement bonne une chose qui est intrinsèquement contre la nature.

L'ASSISTANCE AUX MERES

Le Pape conseille de "bien choisir le compagnon ou la compagne de leur vie." Il préconise l'aide de l'Etat pour les mères en ajoutant cependant : "Il nous fait peine de noter qu'il arrive trop souvent aujourd'hui que par un renversement de l'ordre naturel des choses on accorde volontiers une assistance généreuse aux filles-mères et à leurs enfants illégitimes (auxquels il faut cependant venir en aide pour éviter un plus grand mal), alors que l'on refuse cette assistance aux véritables mères ou qu'on ne l'accorde qu'avec parcimonie et comme à regret."

RIDICULISEE

"Hélas ! dit-il, aujourd'hui, la sainteté du mariage est foulée aux pieds et ridiculisée, non pas secrètement et sous couvert, mais ouvertement et sans aucune pudeur, par la parole, par les écrits, par les pièces de théâtre de toutes sortes, par les romans amoureux et frivoles, par la cinématographie qui peint l'amour en des scènes crues, par des conférences diffusées par la radio, bref par toutes les inventions de la science moderne."

SEIZE MILLE MOTS

L'encyclique qui est datée du 31 décembre 1930, contient 16 000 mots. Des traductions en anglais, en italien, en français, en allemand et en espagnol ont été publiées en même temps que le texte latin pour la première fois dans l'histoire des Papes. Le document se divise en trois sections : la première traite de la dignité du mariage chrétien, la deuxième, des erreurs qui s'opposent au mariage chrétien, et la troisième, des remèdes qu'il faut apporter à ces maux. C'est dans la deuxième partie de l'encyclique que le Souverain Pontife appuie le plus vigoureusement.

Quelques événements de l'année 1930

JANVIER

A la Haye, ouverture de la 2ème conférence internationale pour le règlement définitif des réparations.

x x x

A Paris, intronisation du cardinal Verdier.

x x x

Au Vatican, instruction de la Sacrée Congrégation du Concile sur les modes indécentes.

x x x

L'*Osservatore Romano* annonce que l'Espagne et le Pérou ont signé un traité par lequel ils s'engagent à soumettre tous leurs différends à l'arbitrage exclusif du Pape.

x x x

A Londres, ouverture de la conférence navale.

x x x

Le R. P. Guy, O. M. I., est nommé évêque titulaire de Zerta et vicaire apostolique de Grouard.

x x x

Inauguration du tribunal de la Cité du Vatican.

x x x

Mgr J.-C. McGuigan, d'Edmonton est nommé archevêque de Régina.

x x x

Mgr D. O'Connor, de London, est nommé évêque de Peterboro.

x x x

Le R. P. G. Murray, C. SS. R., est nommé évêque de Victoria.

FEVRIER

Motu proprio de Pie XI instituant une "Section historique" à la Sacrée Congrégation des Rites.

x x x

Ouverture de la Législature de la Saskatchewan.

x x x

A Ottawa, Mme Norma Wilson est nommée membre du Sénat.

x x x

A Gravelbourg, mort du juge A. Gravel.

x x x

A Rome, mort du cardinal R. Merry del Val.

x x x

S. G. Mgr J.-M. Grouard, O. M. I., évêque titulaire d'Ibora, est promu archevêque titulaire d'Egine.

MARS

Aux Indes, le Mahatma Gandhi lance l'appel à la désobéissance.

x x x

A la Haye, ouverture de la première conférence de codification du droit international, convoquée par la Société des Nations.

x x x

MM. A. Dupuis, U. Boileau et A. Boyer, de Montréal, sont nommés Chevaliers de Saint-Grégoire.

x x x

M. G.-E. Panneton, d'Ottawa, est nommé Chevalier de l'Ordre de Pie IX.

AVRIL

A Londres, mort de Mme Albani (Emma Lajeunesse), cantatrice.

x x x

A Saint-Hyacinthe, mort du sénateur Dessaules.

x x x

Encyclique Ad Salutem à l'occasion du 15ème centenaire de la mort de saint Augustin.

x x x

A Londres, clôture de la conférence navale.

x x x

A Ottawa, mort de M. Eugène Lafleur, avocat.

MAI

A Ottawa, sacre de Mgr J. Guy, O. M. I., évêque titulaire de Zerta et vicaire apostolique de Grouard.

x x x

M. A. Lavergne, élu bâtonnier du Barreau de Québec.

x x x

A Montréal, mort de Charles Marchand, folkloriste.

x x x

A Carthage, ouverture du 30ème congrès eucharistique international.

x x x

A Montréal, sacre de Mgr G. Murray, C. SS. R., évêque de Victoria.

x x x

A Londres, rupture de la conférence anglo-égyptienne.

x x x

A Rome, 8ème congrès de l'Union internationale des Ligues féminines catholiques.

x x x

Décret pontifical sur l'ordination des Ruthènes au Canada.

JUIN

A Londres, le gouvernement publie un Livre bleu sur les affaires de Malte.

x x x

Au Vatican publication d'un Livre blanc sur la question maltaise.

x x x

A Saint-Pierre de Rome, canonisation des Bienheureuses Lucia Filippini et Catherine Thomas.

x x x

Le cardinal Rouleau, archevêque de Québec, est nommé membre de la Congrégation des Rites.

x x x

A Saint-Pierre du Vatican, canonisation des Martyrs canadiens, du cardinal Bellarmin et de Théophile de Corte.

x x x

A Londres, le Parlement rejette le projet du tunnel sous la Manche.

JUILLET

A Dayton (Ohio), mort de Mgr L.-J. O'Leary, évêque de Charlottetown.

x x x

A Rome, mort du cardinal V. Vanutelli, doyen du Sacré-Collège.

x x x

A Rome, mort de l'abbé H. Beaudet (Henri d'Arles), écrivain canadien.

x x x

A Londres, ouverture de la conférence de Lambeth.

x x x

A Québec, mort de l'hon. J.-E. Perron, ancien ministre de l'Agriculture.

x x x

A Marseille, ouverture de la 22e Semaine sociale de France.

x x x

Le R-100 survole Québec.

x x x

A Ottawa, démission du cabinet King. M. Bennett forme le sien.

x x x

Sir Robert Borden, l'Hon. Thomas Chapais et Mme I. Parlby partent pour Genève.

x x x

A Grand-Pré, fêtes commémorant le 175ème anniversaire de la dispersion des Acadiens.

x x x

A Louvain, 17ème semaine sociale des catholiques wallons.

SEPTEMBRE

A Bruxelles, 6ème congrès international de la Presse.

x x x

Sacre de S. G. Mgr Villeneuve, à Ottawa.

x x x

Inauguration du monument Lafontaine.

x x x

Destruction du R-100 près de Beauvais (France) : 47 morts.

x x x

OCTOBRE

La Conférence impériale de Londres. M. Bennett offre la préférence impériale.

A la Haye, ouverture de la 19ème session de la Cour permanente de Justice internationale.

x x x

Paul Leduc se classe second dans le concours international oratoire, à Washington.

NOVEMBRE

Au Vatican, inauguration du nouveau siège de l'Université grégorienne pontificale.

x x x

Le Saint-Siège excommunie l'abbé Jos. Turmel, du diocèse de Rennes.

x x x

A Ottawa, mort du sénateur Turriff, de la Saskatchewan.

x x x

A la conférence impériale à Londres, on recommande le rappel de l'Acte de Validité des lois coloniales de 1865.

x x x

A Londres, ouverture par le roi Georges de la conférence de l'Inde. M. R. MacDonald en est élu président.

x x x

A Montréal, mort de l'Hon. J.-L. Perron, ministre provincial de l'Agriculture.

x x x

L'Hon. H. Ferguson, premier ministre d'Ontario, est nommé haut-commissaire du Canada à Londres.

DECEMBRE

Le cabinet A. Tardieu, en France, démissionne ; il avait été battu au Sénat.

x x x

Le président Doumergue demande au sénateur T. Steeg de former un cabinet.

x x x

A Ottawa, Mgr Forbes annonce que les Hon. Anglin et Lemieux sont nommés Grand'Croix de Saint Grégoire ; le sénateur Belcourt est nommé Commandeur.

x x x

A Paris, le sénateur Steeg annonce la formation de son cabinet.

x x x

Paul Bouchard, de Québec, gagne la bourse Rhodes.

x x x

Lord Willingdon est nommé vice roi des Indes.

x x x

Le docteur P. Poisson, député d'Essex Nord, est assermenté comme ministre sans portefeuille en Ontario.

x x x

L'église Saint-Joseph d'Ottawa est détruite par le feu.

—x—

Nouvelles Religieuses

Mort du R. P. Paul Duhaussoy, O.P.

Saint-Hyacinthe — Le T. R. P. Paul Duchaussoy, O. P., ancien prieur du couvent dominicain de Saint-Hyacinthe et de Lewiston (Maine), est décédé en France, à Charly (Aisne), à l'âge de 73 ans. Il était très connu en Amérique où il avait la réputation d'un prédicateur de premier ordre. Le R. P. Duchaussoy avait fondé à Lewiston l'Association Saint-Dominique.

—x—

Le R. P. Gaudreault à Rome

Saint-Hyacinthe (Québec. — Le R. P. M. Gaudreault, O. P., du couvent d'Ottawa, vient de partir pour Rome, où il subira, au Collège angélique, un examen pour le grade de bachelier en théologie.

—x—

CATHOLICISME EN ANGLETERRE

Par-dessus les préoccupations d'ordre politique, l'inquiétude religieuse continue à travailler les âmes en Angleterre. Le *Daily Telegraph* signale une lettre pastorale où le cardinal Bourne constate les grands progrès du catholicisme en Grande-Bretagne. Sans doute, il n'est pas question de conversions en masse. Mais le nombre des retours individuels montre la progression des idées catholiques.

D'ailleurs, le clergé anglican n'assiste pas impassible aux manifestations de la vitalité catholique. On mande au *Morning Post* que l'évêque anglican de Liverpool a adressé à l'archevêque catholique de la même ville une lettre de protestation. Il se plaint de l'attitude ferme du clergé catholique dans la question des mariages mixtes et des réunions catholiques en plein air près des temples anglicans.

Certes, le flottement doctrinal des sectes protestantes, les hésitations de sa discipline, tout en flattant la libre pensée, restent des faiblesses en face du dogme et de la discipline catholiques. Et, en définitive, les âmes qui veulent vivre en Angleterre comme partout ailleurs, recherchent d'instinct dans l'Eglise un point d'appui, et non un laisser-faire qui s'accommode de leur faiblesse. — *La Croix*.

—x—

LE DIABLE EN RUSSIE

Bucarest. — Les soldats rouges ont commencé à démolir la cathédrale de Tiraspol, sur la rive russe du Dniester, le 31 décembre, malgré la présence des fidèles qui, agenouillés dans la neige, chantaient des hymnes. Comme on faisait un feu de joie des icônes et autres objets sacrés, les fidèles n'y tinrent plus et se précipitèrent en foule pour l'éteindre. Mais la cavalerie rouge, tenue en réserve pour cet événement qui était prévu, chargea la foule, qu'elle dispersa en frappant les fidèles avec le plat du sabre et en blessant quelques-uns.

De l'autre rive du Dniester, les Roumains suivaient ce qui se passait en territoire russe. Ils poussèrent de grands cris à la vue des soldats rouges jetant au feu les icônes, et furent presque pris de panique eux-mêmes quand la cavalerie chargea la foule.

Le gouvernement soviétique veut construire des édifices publics sur l'emplacement de l'antique cathédrale de Tiraspol.

—x—

Don au collège Mathieu

M. le notaire Victor Mathieu, de Québec, vient de donner au collège Mathieu de Gravelbourg un buste, grandeur naturelle, d'Octave Crémazie, poète canadien-français décédé au Havre (France), le 26 janvier 1879.

—x—

Le meilleur thé que vous puissiez acheter

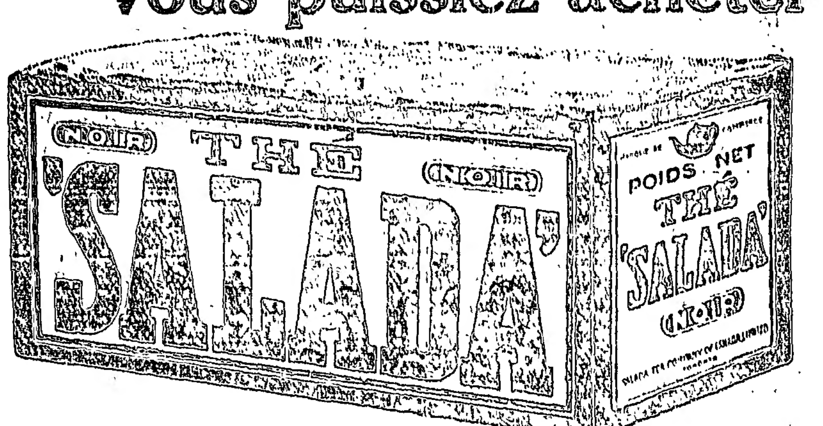

Etiquette Jaune -Salada- 60c la livre
Etiquette Brune-Salada- 70c la livre
"Tous frais des plantations"

Les personnes agées ont besoin de remèdes laxatifs

En vieillissant on perd les forces naturelles. Les personnes agées ont besoin des pilules du Dr Hamilton. Elles nettoient le système, le préservent de tout poison, activent les intestins et aident l'estomac. Les pilules du Dr Hamilton sont d'une grande assistance aux personnes d'âge mur. Ces pilules végétales sont d'un bienfait extraordinaire et conserveront votre activité, gaieté et bon esprit. Vendues chez tous les pharmaciens.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Les merveilleuses propriétés médicinales des Gin Pills s'exerçant directement sur les reins neutralisent l'urine, calment et soulagent les tissus enflammés, font reprendre à la vessie son fonctionnement régulier, procurant un soulagement permanent à tous les troubles des reins et de la vessie.
60c la boite chez tous les pharmaciens.

CLOCHES D'EGLISE

de la Célèbre fonderie Paccard, d'Annecy-le-Vieux, Haute-Savoie, FRANCE.

Nous avons toujours en magasin à QUEBEC, des cloches neuves et d'occasion.

Nous avons aussi une MACHINE, pour sonner les Cloches en branle, qui est installée à notre atelier à QUEBEC.

Cette Machine est une merveille à tous les points de vue.

Représentants-Généraux au Canada et aux Etats-Unis:

C.Emile Morissette Lée
236 rue Latourelle, QUEBEC.

Z. O. Tourangeau
Apt. 6; 1656 Boulevard St-Joseph Est, Montréal, P.Q. Tél: Frontenac 6272

VICTOR MATHIEU, N. P.

Notaire de Cinq Diocèses.

PRETS A 5½% POUR UNE DUREE DE CINQ ANS
(sans hypothèque sur les immeubles)

aux Diocèse, Paroisses, Communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.

BUREAU: 98, RUE ST-JOSEPH QUEBEC
Téléphone: 2-3337 et 2-0303

Petit Bottin du Monde Professionnel

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:
VERITE DE LA PALISSE

J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat Notaire
Mitchell Block, Chambre 9
Téléphone 2582
PRINCE-ALBERT, SASK.

A. C. March & H. J. Fraser
ont le plaisir d'annoncer qu'ils pratiqueront le droit sous le nom de
MARCH & FRASER
Suites 6, 7 et 8 McDonald Block.
PRINCE-ALBERT, SASK.
Rés.: 32 Téléphones Bureau: 3288

Dr Victor BOURGEAULT
Ancien externe des hôpitaux de Paris. Spécialiste: maladies des voies urinaires.
TEL: 22 PRUD'HOMME, SASK.

Gradué en chirurgie de l'Université de Paris, France.
Licencié du Conseil Médical du Canada
Spécialité: Chirurgie abdominal.
UROLOGIE, GENICOLOGIE
Grégorie Longault, B.A. M.D.
HUMBOLDT, SASK., TEL: 108

J. S. HATTON, LL.B.
Avocat, Procureur et Notaire
PHONE 372 MELFORT, SASK.

Ex-Interne de l'Hôpital N.-D. Montréal, des hôpitaux de New-York et Chicago.
Dr J. P. DESROSIERS
MEDECIN-CHIRURGIEN
Chirurgien et Maladies de la femme
Bureau—415 Avenue Building
Résidence—902 rue Queen
SASKATOON, SASK.

ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
VONDA, SASK

Thos. ROBERTSON, D.D.S.
Dentiste
Suite No. 7 Edifice Mitchell
Radiographie des dents
TELEPHONE 2457
PRINCE-ALBERT SASK.

Docteur J.-B. TRUDELLE
SPECIALITE: CHIRURGIE
Suite 101, Ed. du théâtre Capitol
REGINA, SASK.

G. B. HOWARD, D.D.S.
DENTISTE
Radiographie des Dents
Edifice Rowe en face du bureau de poste.
Téléphone: Bureau 2177; Res. 3036
Prince-Albert (Saskatchewan)

Ce que disent les journaux

L'OPINION DU *JOURNAL* (CONSERVATEUR) DE QUEBEC SUR LE DISCOURS DE BENNETT A REGINA.

Le discours prononcé par le premier ministre, M. Bennett, à Régina mardi (le 6 janvier), fera époque dans l'histoire de notre relèvement économique.

Avec une claire vision qui ne s'embarrasse pas d'idéologie vaine; avec clarté et courage, le chef du gouvernement a regardé de front les obstacles à l'essor immédiat de notre industrie agricole. Et comme il avait fait en d'autres circonstances, il a proposé une solution rationnelle du problème.

La crise présente, amenée en partie par l'incohérence de l'administration King, en partie par l'entêtement du *Pool* et en partie par des circonstances au-dessus des volontés, exige à la fois des mesures de soulagement immédiat et des remèdes à action plus lente et méthodique. M. Bennett n'a rien omis.

Il a tout d'abord affirmé son intention de ne pas donner dans l'erreur économique qui voudrait une fixation des cours du blé. Les prix minima ne sont pas, n'ont jamais été désirables. Et les garanties données par les gouvernements de l'Ouest aux emprunts du *Pool* n'ont amené qu'un excès d'inconvénients. M. Bennett, homme d'affaires et homme d'Etat, n'a donné ni dans le palliatif ni dans l'expédient.

x

Les mécontentements de l'Ouest

Les assurances données par M. Bennett aux provinces de l'Ouest sont-elles de nature à calmer l'agitation qui y sévit depuis quelque temps? La réaction des milieux agricoles prononcées le 30 décembre, nous le dira.

Nous pouvons retenir en attendant que l'antagonisme entre le Canada occidental et le Canada oriental a pris une gravité plus accentuée pendant les dernières semaines. On se souvient que c'est la Saskatchewan qui nous a fait la querelle la plus vive et qui a pris la tête du mouvement. C'est de là que sont partis les propos les plus enflammés et que sont venues les protestations les plus virulentes contre l'égoïsme des provinces de l'Est et les menaces de sécession. Il ne semble pas, d'ailleurs, que l'émoi provoqué dans tout le pays par ces aigreurs de langage et commentées à l'extérieur ait rappelé les auteurs de ces déclarations au souci d'une plus froide appréciation des choses.

Depuis, l'agitation a fait tache d'huile. A Vancouver on tend à adopter l'attitude des milieux les plus échevelés de la Saskatchewan. Certains journaux entonnent à leur tour le chant des assemblées tumultueuses de la province soeur. On veut y obtenir par des manifestations dramatiques des concessions spéciales dans les taux de transport par chemin de fer.

Enfin le Manitoba a suivi l'exemple des deux autres provinces ces jours-ci. On cherche à y attirer l'attention du public sur la mise en exploitation du chemin de fer de la baie d'Hudson.

Tous ces esprits mécontents trouveront-ils satisfaction dans les affirmations du discours de Régina? Rentrera-t-on immédiatement dans le respect de cette organisation fédérale à laquelle l'Ouest doit son existence et la prospérité dont il a joui les années précédentes?

(*Le Soleil.*)

Le Cabinet Anderson

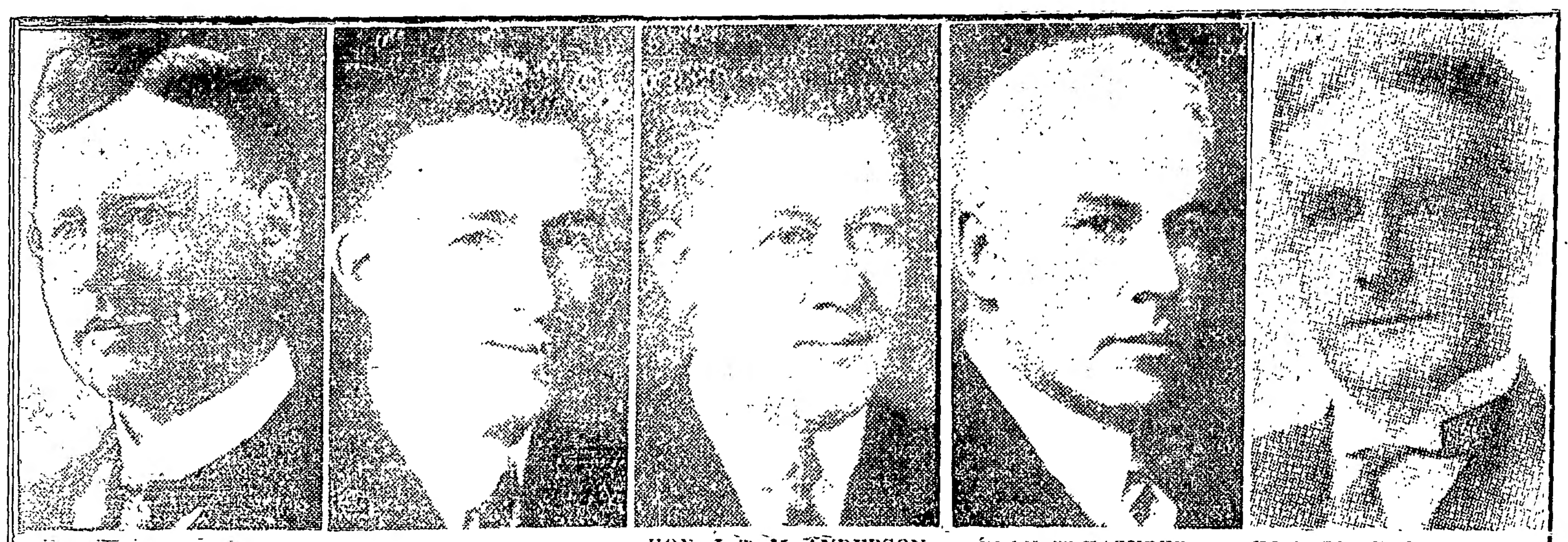

HON. JAMES F. BRYANT, Minister of Public Works (Lumsden) — HON. M. A. MacPHERSON, Attorney-General (Regina) — HON. J. T. M. ANDERSON, Premier (Saskatoon) — PROV. TREASURER Howard McConnell (Saskatoon) — HON. DR. F. D. MUNROE, Minister of Public Health (Moosomin)

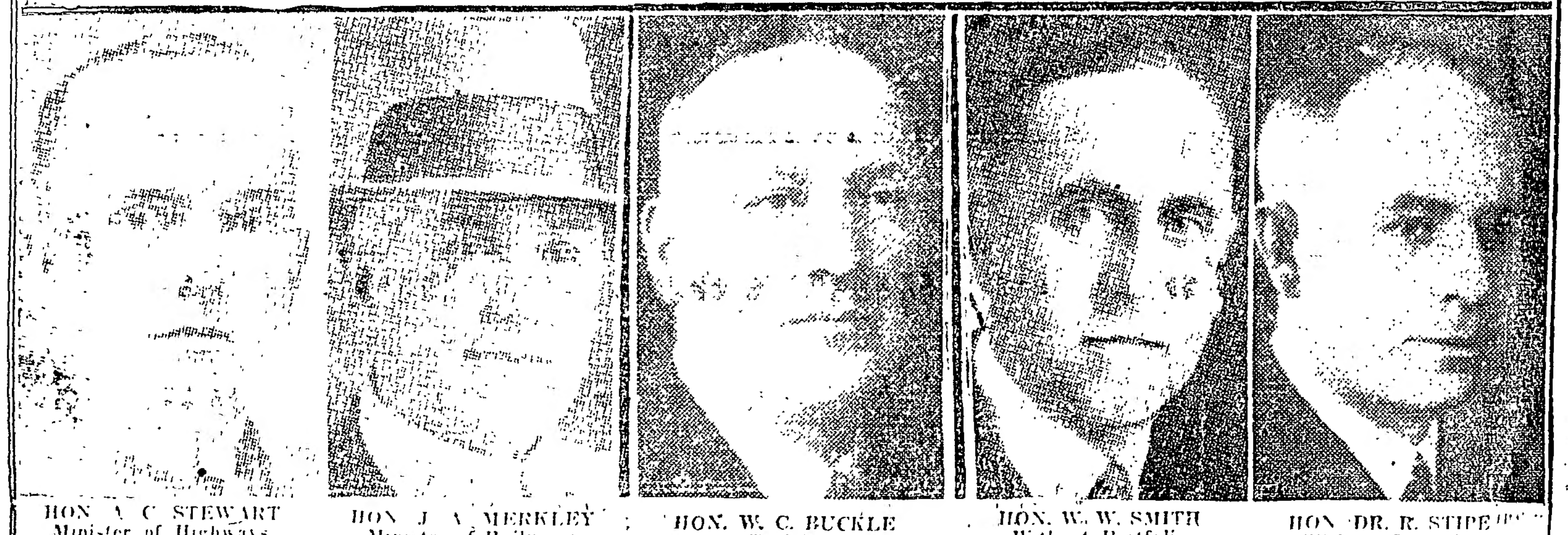

HON. A. C. STEWART, Minister of Highways (Yorkton) — HON. J. A. MERKLEY, Minister of Railways (Moose Jaw) — HON. W. C. BUCKLE (Tisdale) Minister of Agriculture — HON. W. W. SMITH, Without Portfolio (Swift Current) — HON. DR. R. STIPE, Without Portfolio (Hanley)

Attention

NOUS FAISONS TOUTES IMPRESSIONS COMMERCIALES ET DE LUXE

La Bonne Presse Ltée

PRINCE-ALBERT, SASK.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

DIVERS

DEPARTEMENT D'OPTIQUE "E.R." Examen de la vue par correspondance. Prix pour lunettes garanties donnant satisfaction $3,00
Ecrivez pour renseignements:—
Département d'Optique "E.R."
381 Villeneuve Est, MONTREAL 40-42-44-46

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. Tabac haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques. Liste de prix et échantillons 1-20, 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J.-A. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 44-?-C

VENDRAIT: Pur sang Shorthorn de très bonne qualité, 25 p.c., comptant. Pour informations adressez Ephrem Dauvin, Boite 6, Peterson, Sask. 41-48-P.

CANADIENNE FRANCAISE, 30 ans, désire position dans un presbytère. Bonnes références. Mentionnez salaire offert, S'adresser à boite 58, Le Patriote de l'Ouest 45-P.

EXCEL-LENTES Pour RHUMATISMES

Prompt soulagement de MAUX DE TETE . . .
Lumbago, Refroidissements
MAUX DE GORGE . . .
RHUMATISMES . . .
NEURASTENIE . . . .
NEVRALGIE . . . . .
Douleurs et souffrances . .
N'affectent pas le coeur.

ASPIRIN

Acceptez seulement le paquet "Aspirin" contenant les directions prouvées. Boîte "Aspirin" de 12 tablettes très commode. Aussi en bouteilles de 24 et 100.—En vente chez tous les pharmaciens.—

Le café des plus moderne dans la ville de Prince-Albert.
REPAS SERVIS A TOUTE HEURE
Excellente cuisine, service de première classe à des prix très modérés.

P. O. CAFE

Adjoyant le bureau de Poste — Rue Centrale.

LES CENTRES

EDAM, Sask.

Notre Noël.

—Notre Noël à nous fut un peu le Noël des anciens, une scène de paix joyeuse. Tous, grands et petits, étaient là près de la crèche. Mais pourquoi les petits? Noël n'est-il pas la fête des enfants? N'est-il pas la fête où une paix douce et féconde descend dans l'âme de ceux qui se sont faits petits comme l'Enfant de la crèche de Bethléem. Leur jeune imagination est vivement frappée par l'éclat de cette fête. Et leur petit coeur, encore comme une cire tendre reçoit facilement les leçons de pauvreté, de douceur qui se dégagent de cette humble crèche.

Quelle scène peut mieux leur faire comprendre l'union du ciel à la terre en cette heureuse nuit, l'amour de Dieu pour l'homme, et l'amour que l'homme doit avoir pour Dieu! Aussi c'est vers Lui, le divin enfant de la crèche, que les petites têtes se tournèrent, et que leurs petits yeux se dirigèrent, que maint petit doigt crochit en point d'interrogation pointa lorsque, soudainement, il apparut dans le sanctuaire, porté processionnellement à la crèche par des anges à vol lourd et encore inexpérimenté. C'est vers Lui encore, que tous, vieux et jeunes, se dirigèrent pour le recevoir dans leur coeur pendant le saint sacrifice de la messe.

Monsieur le curé officiait à la messe. Et pendant que se déroulaient avec onction les cérémonies du saint Sacrifice, le choeur de chant, sous l'habile et indispensable direction de notre dévoué organiste, M. Schurger, exécutait avec succès la messe harmonisée par Alphonse Cary.

Dans une courte allocution donnée dans les deux langues, Monsieur le Curé souhaita à tous une joyeuse et sainte fête de Noël Que la paix de Dieu soit avec vous. Cette paix que l'enfant Dieu, par sa naissance, l'apporte à la terre, et les anges, messagers célestes, l'annoncent aux hommes de bonne volonté. L'homme goûte la paix quand sa conscience lui rend le témoignage du devoir accompli; et accomplir son devoir, c'est faire preuve de bonne volonté. Or tous, mes frères, vous avez donné cette marque extérieure de bonne volonté, en allant purifier vos coeurs au saint tribunal de la pénitence, et vous mettre par là en mesure de recevoir le Dieu eucharistique qui est aussi le Dieu de la crèche, et commémoré en même temps sa naissance spirituelle dans vos âmes. Oui, vous avez fait preuve de bonne volonté. Que la paix de Dieu demeure avec vous, non seulement aujourd'hui, demain pendant les quelques jours qui nous reste d'une année qui nous échappe mais que cette paix vous accompagne encore tous les jours de la nouvelle année dont nous saluerons bientôt l'aurore...

L'Eglise était ornée avec goût. Le maitre-autel, entièrement décoré de magnifiques plantes, coléus, christmasgem, revêtait un aspect particulier de grandeur qui symbolisait bien la sublimité des saints mystères qu'on y célébrait.

La quête fut faite par le président des syndics, M. Michel Morin. Malgré la difficulté des temps, elle fut très abondante et dépassa de plusieurs dollars celle de l'année dernière.

Au sortir de l'église, avec la mine réjouie de gens ayant fait un précieux héritage, tous se rendirent au sous-sol de l'église où les attendait un réveillon que le dévouement et la générosité inlassable des dames de la paroisse avaient préparé. Plus de deux cents convives se livrèrent, avec beaucoup d'intérêt et de gaieté de coeur, au massacre des tourtes, tourtières; après quoi, tous nous regagnâmes chacun notre logis. Les uns pour prolonger avec des proches et amis une joyeuse conversation, d'autres pour continuer une partie du rêve immense déjà en formation dans leur petite tête blonde ou brune.

Tel fut notre Noël à nous.

Mais qu'ils sont bien à plaindre ceux pour qui la fête de Noël n'est qu'une journée remplie de préoccupations inquiètes, une nuit qui leur remet à la mémoire que de tris tes souvenirs. La tristesse de ces souvenirs, quelque soit l'apparence extérieure de gaieté qui la voile, est encore augmenté par l'occasion douloureuse de voir et de toucher du doigt la joie et le bonheur des autres, fruit découlant du témoignage de leur bonne conscience; joie et bonheur que j'aurais pu moi même posséder: se disent-ils intérieurement, avec le moindre acte de bonne volonté. Oui, comme ils sont à plaindre, ceux-là!

—Le premier de l'an eut lieu l'élection d'un syndic. M. Placide Bélanger, M. Eusèbe Théerge et M. Emérie Lanouette avaient été présentés. L'élection eut lieu à l'issue de la messe et donna deux votes de majorité à M. Lanouette.

—Nous désirons corriger une petite erreur commise dans un courrier précédent. La messe harmonisée par M. Schurger, notre organiste, sera donnée à Pâques.

L'organisation internationale du travail

La durée du travail dans les mines de charbon

En vue de la prochaine session de la Conférence internationale du Travail, le Bureau international du Travail a adressé aux gouvernements des Etats membres de l'Organisation un questionnaire leur demandant leur avis sur l'opportunité et les conditions d'une réglementation internationale spéciale de la durée du travail dans les mines de charbon.

L'âge d'admission des enfants au travail dans les professions non industrielles

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour de la prochaine session de la Conférence internationale du Travail, qui s'ouvrira à Genève le 28 mai 1931, figure celle de l'âge d'admission des enfants au travail dans les professions non industrielles. En vue de la première discussion de ce problème par la Conférence, le Bureau international du Travail, conformément à la procédure habituelle, vient d'adresser à tous les gouvernements des Etats membres un rapport gris.

La convention de Washington sur le travail de nuit des femmes dans l'industrie

Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration dans sa quarante-neuvième session (Genève, juin 1930), le directeur du Bureau international du Travail a demandé à tous les gouvernements des Etats membres de l'Organisation de vouloir bien lui faire connaître leur avis sur la revision éventuelle de la convention de Washington concernant le travail de nuit des femmes dans l'industrie.

ART CULINAIRE

TOURTIERES

Douze à quinze livres de porc frais; un peu d'eau bouillante; 4 à 5 oignons; assaisonnement.

Mode de préparation: Hacher la viande, faire cuire dans un chaudron avec du sel, du poivre, des oignons hachés; mettre très peu d'eau, afin que la viande ne se défasse pas. Brasser presque continuellement pendant la première partie de la cuisson. Après parfaite cuisson de la viande, déposer la préparation dans une pâte brisée, procédant comme pour les tartes.

TETE FROMAGEE

Une demi ou une tête de porc; une patte de porc; persil, cerfeuil hachés; 3 ou 4 oignons; eau froide; épices au goût.

Mode de préparation: Mettre dégorger la tête à l'eau froide durant 5 ou 6 heures; la laver dans plusieurs eaux, enlevant l'oeil, le museau et les poils. Enlever les ergots et griller la patte; la laver avec soin. Mettre sur le feu, couvrir d'eau froide, ajouter le sel, le poivre, les oignons coupés en morceaux; laisser cuire jusqu'à ce que la viande se détache des os; la retirer de la marmite et refroidir. Passer le bouillon au tamis; couper la viande par petits morceaux ou la hacher au moulin après l'avoir désossée; remettre dans le bouillon, ajouter les épices au goût. Laisser mijoter quelques minutes. Verser dans des moules rincés à l'eau froide; faire prendre au froid.

x

Un barrage de $171,000,000

New-York. — Le projet d'un gigantesque barrage au coût de $171 000 000 pour développer deux millions de chevaux-vapeurs sur le Saint-Laurent a été soumis à la commission du développement du Saint-Laurent constituée par le gouverneur Roosevelt. Ce plan diffère de celui des ingénieurs canadiens.

LE REMEDE DE LA FAMILLE PENDANT 30 ANS

Nous dit une dame de Québec en parlant des Dodd's Kidney Pills.

Mme G. Flynn s'en sert pour les rhumatismes et maladies de la vessie.

White-Head (Québec), le 11 janvier (Spécial). — Si vous croyez que vos malaises viennent des reins malades, prenez immédiatement des Dodd's Kidney Pills. Vous pouvez vous en servir en toute confiance. Les premiers symptômes de maladie de reins peuvent être les précurseurs de maladies très graves. Mme Georges Flynn, très en vue ici, nous donne un résumé d'une expérience qu'elle a eue au sujet des Dodd's Kidney Pills. Elle écrit:

"Je me suis servie des Dodd's Kidney Pills pour rhumatismes et maladies de la vessie et je les ai trouvées excellentes pour les reins. Nous nous sommes servis des Dodd's Kidney Pills pendant presque trente ans. Je les recommande à quiconque souffre des reins."

Les Dodd's Kidney Pills sont devenues un remède de famille partout dans le pays, parce que les gens les ont éprouvées et en sont très satisfaits. Ces pilules sont simplement un remède pour les reins, qui peuvent être prises par les jeunes comme les vieux. Informez-vous à vos amis.

RUSSIE ETATS - UNIS Australie ou CANADA

QUI gagnera en 1932

Nos Compétiteurs vendent sur le même marché
Le Canada doit prouver Qu'il produit le Meilleur

1931 EST VOTRE DERNIERE CHANCE A CULTIVER DU GRAIN POUR L'EXPOSITION CONFERENCE MONDIALE DE GRAIN EN 1932.

Semez du grain enregistré afin d'obtenir une récolte uniforme, et préparer un exhibit pour cet évènement mémorable.

$200,000--EN PRIX--$200,000

DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX, ET SUGGESTIONS POUR LA CULTURE ET LA PREPARATION DES EXHIBITS.

ECRIVEZ A:—

S. H. Vigor, Commissaire de la récolte sur champ

DEPARTEMENT de L'AGRICULTURE

REGINA, SASK.

Congrès d'instituteurs à Yorkton

L'éducation au point de vue catholique et les vertus du parfait instituteur

Parlant devant un congrès d'instituteurs, à Yorkton, le Rév. Frère Stanislaus, F. S. C., donnait, récemment, un docte précis de ce que doit être l'éducation, si l'on se place au point de vue catholique ; et quelles sont les éminentes qualités requises chez le maître. Cette conférence est remarquable d'actualité, de justesse doctrinale et par les hautes connaissances de psychologie et de pédagogie qu'elle révèle chez son auteur. Nous regrettons ne pouvoir en reproduire que quelques passages saillants, et nous nous tiendrons plutôt à la pensée qu'au mot à mot.

"Notre succès comme instituteurs catholiques", dit le Frère Stanislaus, "sera proportionné à la mise en pratique des hauts idéals et des grands principes que met devant nous le guide infaillible, l'Eglise. Cela demande chez nous une formation intellectuelle spéciale, une âme, un caractère, des sentiments particuliers : l'on n'irradie pas ce que l'on ne possède pas.

"Au point de vue catholique, l'éducation prime tout et son programme est très vaste. Nous ne sommes pas opposés à l'école publique pour ce qu'elle fait profession d'enseigner, mais son programme n'est pas complet. C'est afin de combler ces lacunes que nous, catholiques américains, dépensons 75 millions de dollars, et plus,, annuellement, pour maintenir un autre système scolaire.

"Eduquer un enfant, c'est lui inspirer l'amour du bien, l'horreur du mal ; développer en lui les nobles sentiments qui font la réelle grandeur de l'homme, lui apprendre à ne désirer que ce qui, devant la foi et la raison, est digne d'estime, d'admiration et d'amour. Il faut lui inculquer la charité, la gratitude, l'honnêteté, la patience, la générosité, le pardon des injures, l'esprit de sacrifice. Il faut lui faire voir Dieu chez les dépositaires de l'autorité : dans la famille, dans l'Eglise, dans la société.

Eduquer un enfant, c'est développer son intelligence, orienter son jugement, enrichir sa mémoire, lui apprendre à observer, à réfléchir et à raisonner.

"Eduquer un enfant, c'est lui faire vouloir ce que Dieu attend de lui, sans contrainte ni tyrannie. C'est diriger, fortifier sa volonté, la mettre en mouvement par l'énergie de la foi.

"Eduquer un enfant, c'est former son caractère, de sorte qu'il soit toujours doux, aimable, sincère, bon, serviable ; et, en même temps ferme, courageux, énergique, maître de lui-même. C'est lui faire prendre de bonnes habitudes...

"Eduquer un enfant, c'est rectifier ce qu'il y a chez lui de répréhensible, lui enseigner la résistance aux inclinations mauvaises...

"En un mot, le former à la connaissance et à l'imitation du Christ, à l'attachement, au dévouement à son Eglise, à l'accomplissement de ses devoirs de chrétien."

Après avoir dit ce qu'est l'éducation intellectuelle, morale et religieuse, le Frère Stanislaus fait ressortir la grandeur de la mission de l'éducation. "Certainement, dit-il, nul sculpteur, peintre ou artiste d'aucune sorte n'arrive à la hauteur de celui qui a mission de reproduire dans l'âme humaine la forme du Christ."

Mais, pour bien remplir ses nobles devoirs, l'éducateur doit être orné de certaines qualités. Il lui faut une haute sagesse et une grande patience ; savoir allier la bonté à la fermeté, l'humilité à la dignité du maître ; le respect de l'élève à l'exercice de l'autorité. Il faut à l'instituteur une foi très vive, le ferme espoir d'une récompense là-haut, un courage désintéressé, une charité continuelle.

Et le Frère Stanislaus passe en revue quelques-unes des principales vertus requises chez cet homme remarquable entre tous : l'instituteur catholique.

La piété, l'esprit de religion viennent en premier lieu, parce que Dieu doit être le premier objet de notre connaissance. Et il ne faut pas que notre piété soit un camouflage, une imitation du réel. L'élève distingue vite ce qui est vrai de ce qui ne l'est pas. Il n'accomplit pas son devoir, l'instituteur qui s'en tient à la simple éducation intellectuelle.

La vraie sagesse, fruit de la piété, vient de suite après cette dernière. Elle sait apprécier la valeur respective des choses temporelles et des biens spirituels ; nous faisant agir en conséquence. L'instituteur sage étudie le caractère de son élève, ses aptitudes, ses goûts. Il comprend l'importance de faire saisir à l'enfant l'ordre de préséance d'une connaissance, d'une vertu sur d'autres. La fermeté. Le bon insntituteur sait apprécier l'absolue nécessité de la discipline. Il n'y a rien d'amer dans son langage, mais jamais il ne fléchit devant la devoir. La prudence : cette vertu fait que le bon instituteur n'agit, ne parle qu'après mûre réflexion. L'enthousiasme ne l'emporte pas facilement, le découragement n'a guère prise sur lui, il parle peu mais juste. L'instituteur prudent sait prévoir, il prépare ses classes, met discrètement de l'émulation parmi les élèves. Il sait prendre soin de sa propre santé dont il comprend l'extrême nécessité. Il ne s'irrite pas, reste calme, rien ne le déconcerte.

Le Frère Stanislaus regrette ne pouvoir parler au long de toutes les vertus requises chez le parfait instituteur, mais il insiste sur le discernement des caractères. C'est pour n'avoir pas compris la diversité des caractères dans une salle de classe, que certains instituteurs dévoués, et par ailleurs capables, n'ont obtenu qu'un faible succès.

Et il termine par une citation d'un pnégyrique d'un Frère enseignant, dont nous ne reproduisons que la première phrase :

"La vie de l'instituteur est une des plus nobles dont Dieu ait doué le monde."

UNE ANNONCE DANS LE PATRIOTE VOUS RAPPORTERA BEAUCOUP

Divers

SURVEILLONS LES ETRANGERS !

L'Hon. J.-M. Robb, ministre de l'Hygiène dans l'Ontario, a déclaré récemment qu'en 1929, sur 1 853 patients des hôpitaux ontariens affectés de troubles mentaux, 503 étaient des étrangers. Surveillons les étrangers. Nous avons assez de soigner nos propres malades.

x x x

ACHETONS CHEZ NOUS !

Les consommateurs canadiens devraient acheter des produits canadiens. Si chacun achète pour 10 pour cent de plus chez nous, ce chiffre, multiplié par dix millions d'habitants du Canada, au bout de de l'année, donnera $ 365 000 000. Supposant que la main d'oeuvre représente 40 pour cent de la marchandise, nous aurons comme résultat $ 46 000 000 que nous pourrons verser en salaire à nos gens. Y avions-nous songé ?

x x x

PROTEGEONS LA FORET !

Sur 6 685 feux de forêts, la moitié origine de la négligence des campeurs, colons, trappeurs, etc. Or, nos forêts sont un item considérable dans nos revenus. Donc, attention ! les fumeurs de pipes et de cigarettes et les cuisiniers improvisés ! Une étincelle consumera des millions !

x x x

LA MODE FEMININE.

Dans une lettre pastorale du cardinal Raymond-Marie Rouleau, qui a été lue aux différentes messes des églises catholiques de Québec il y a quelques jours, il est fait allusion à la mode féminine, et un appel est adressé au clergé ainsi qu'au monde enseignant.

Le cardinal Rouleau attira d'abord l'attention sur les récentes déclarations du pape à ce sujet, et demanda aux religieux de veiller avec soin à ce que la modestie féminine ne soit pas offensée par les modes et qu'elle soit observée dans les églises et les écoles en particulier. Un peu plus de décence dans le vêtement, et la santé morale et physique ne s'en portera que mieux !

x

BRIEVETES

McColl Frontenac érigera à Saskatoon une nouvelle usine au coût de $ 1 500 000 pour le raffinage du pétrole.

x x x

On compte 1 300 000 chômeurs en Angleterre, 1 350 000 en Allemagne et 3 millions aux Etats-Unis.

x x x

Les Etats-Unis détiennent plus de la moitié de l'or du monde.

x x x

Dix milliards d'or dorment dans les caveaux de la *Federal Reserve Bank*.

x x x

Le *Guaranty Trust Co. of New-York* est la seconde plus puissante banque de l'Amérique du Nord.

x x x

Un groupe de banquiers américains dont fait partie la Banque de Montréal sont prêts à consentir une avance de $ 125 000 000 à l'Allemagne. La France et l'Angleterre sont plus circonspectes à ce sujet.

La béatification de Marguerite Bourgeoys

Une magnifique soirée avait lieu récemment dans le sous-sol de l'église de la Pointe Saint-Charles de Montréal. Elle avait été organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste, dans le but de promouvoir la cause de la béatification de Marguerite Bourgeoys.

Le principal article du programme fut une ravissante conférence sur la fondatrice de l'nstitut des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, par M. l'abbé Louis Bouhier, prêtre de Saint-Sulpice, curé de Notre-Dame de Montréal.

Le conférencier, tenant son auditoire sous la charme de sa parole, sut faire revivre cette belle et grande figure des premiers temps de la colonie. Il emmena ses auditeurs à Troyes, ville de Champagne, où Marguerite Bourgeoys naquit le vendredi-saint de l'année 1620; raconta sa jeunesse pleine d'édification, les faveurs célestes et miraculeuses que déjà Dieu leur accordait, sa vocation, sa venue en Canada sous la protection et à l'appel de Maisonneuve, ses travaux pour secourir les pauvres et éduquer la jeunesse, la fondation de l'Institut de la Congrégation de Notre-Dame, sa sainte mort. *Le Patriote* regrette que le manque d'espace ne lui permette pas de reproduire en entier cette magnifique conférence.

Nous rendons grâces à Dieu que dans l'Est du Canada on ait inauguré une campagne de pétitions au Saint-Siège pour hâter l'heure de la béatification de Marguerite Bourgeoys. Les religieuses de la Congrégation ont confié cette tâche à M. Arcade Lécuyer, de la Pointe Saint-Charles, grand chevalier du Conseil de Verdun.

Choses et autres

Reconstruction de l'église Saint-Joseph, Ottawa

Le contrat pour le déblayage des ruines de l'église Saint-Joseph, détruite le 27 décembre dans un violent incendie, et la construction d'une nouvelle église a été accordé aux entrepreneurs de la compagnie *Doran Construction*, d'Ottawa. Les travaux commenceront immédiatement.

M. J. Gibb Morton, de Toronto, architecte d'églises bien connu, a été chargé de préparer les plans pour le nouvel édifice. Les Oblats de langue anglaise se sont procuré les services de l'architecte Morton et ont averti immédiatement les entrepreneurs Doran d'entreprendre incontinent le travail de reconstruction. Le coût de la nouvelle église sera d'environ $ 350 000 et ce temple sera un des plus imposants monuments religieux de la région.

M. Morton est l'architecte consultant pour l'archidiocèse de Toronto et a préparé les plans de plusieurs édifices importants dans la ville Reine, notamment de l'église Métropolitaine à Toronto.

Le R. P. William Byrne-Grant, O. M. I., provincial des Oblats de langue anglaise, a annoncé aux paroissiens de Saint-Joseph que la chapelle dans le sous-sol de la nouvelle église sera probablement prête pour le mois de juin et que les fidèles pourront y suivre les exercices religieux en attendant que les travaux soient terminés, ce qui prendra encore une année à peu près.

Au sujet du choix d'un architecte de Toronto, le Père Grant a expliqué qu'il y avait plusieurs excellents architectes à Ottawa, mais les Oblats de langue anglaise désirent les services qui s'était spécialisé dans les plans d'église. L'architecte Morton est reconnu pour son habileté dans son domaine. On lui a demandé de rapprocher autant que possible les plans de la nouvelle église Saint-Joseph de ceux de l'église Métropolitaine à Toronto.

x

LE CHEMIN DE FER DU VATICAN

Les accords intervenus entre le Saint-Siège et le gouvernement italien établissent la souveraineté du Pape sur l'Etat du Vatican. Pour que cette souveraineté pût s'exercer effectivement, il fallait que le nouvel Etat jouît d'une indépendance complète et possédât ses services publics : justice, finances, postes et télégraphes, chemin de fer, etc.

A ce dernier point de vue, notamment, les travaux ont été vigoureusement menés. Le gouvernement italien, qui devait en supporter la charge, a fait diligence, et le raccordement de la gare du Vatican avec le réseau des chemins de fer italiens est aujourd'hui à peu près achevé.

x x x

La gare s'élève dans la Cité du Vatican, en arrière de la basilique Saint-Pierre. Les plans ont été établis par l'architecte des palais apostoliques. Au-dessus du rez-de-chaussée où se trouvent installés les différents services ferroviaires existe un premier étage comportant trois salons, pour le Saint-Père et les hauts dignitaires de l'Etat.

Le quai d'embarquement a dix mètres de largeur et donne sur une double voie où stationnent les trains. Un autr etronçon sert à garer le matériel roulant et au service des marchandises. Toutes ces voies se réunissent en un seul tronçon à voie unique, situé en galerie, qui forme le terminus.

De la gare du Vatican, la ligne va rejoindre la station San-Pietro, des chemins de fer de l'Etat italien, qui se trouve sur la ligne conduisant à Viferbe. La distance totale est de 854 mètres. La première partie de la voie, après la gare du Vatican, est construite en tranchée ; puis elle franchit le mur d'enceinte, qui forme la frontière entre les deux Etats, et coupe en deux le viale Vaticano. Pour assurer la circulation sur cette avenue, elle a été reliée à la via Aurelia, située un peu plus loin, par deux rampes d'accès.

A mi-chemin, entre les deux gares, il a fallu franchir la Valle del Gelsomino, et pour cela construire un viaduc en courbe comprenant huit arches de 15 mètres d'ouverture chacune. Ce travail d'art a présenté quelques difficultés d'établissement, à cause de la nature sans consistance du sol. Il a fallu creuser jusqu'à 22 mètres de profondeur pour trouver un terrain solide où asseoir les piles.

Cette vallée donnait passage à trois voies publiques : la via Aurelia, la via del Gelsomino, et la via delle Cave. La première seule a été maintenue. Les deux autres sont supprimées et rempacées par une place de 60 mètres de longueur.

Le reste de la ligne n'a pas présenté de difficulté et gagne la station de San Pietro par une courbe de 250 mètres de rayon.

Bien que la nouvelle ligne n'ait pas un kilomètre de long, sa construction est revenue à un prix assez élevé (une vingtaine de millions de lire), tant à cause des ouvrages d'art qu'elle a nécessités que parce qu'elle traverse des terrains en partie construits.

Elle a été exécutée avec une célérité remarquable ; les plans ont été approuvés trois jours après la signature du traité ; les travaux du viaduc ont débuté en avril 1929 et ont été achevés le premier mars 1930. L'ensemble du raccordement est à peu près terminé. D'ici peu, les chemins de fer du Vatican seront en état de fonctionner.

(*La Croix.*)

x

IMMIGRATION

Washington. — Au cours des dix premiers mois de l'an dernier, un plus grand nombre de personnes ont immigré en Canada pour y demeurer qu'il n'en est passé du Canada aux Etats-Unis. Un rapport du ministère d'Etat dit que 50 558 émigrants et Canadiens ont quitté les Etats-Unis pour le Canada pendant la période précitée, tandis que 47 661 immigrants et citoyens américains ont quitté le Canada pour les Etats-Unis.

x

L'Australie et l'immigration

Canberra. — Le gouvernement a décidé de limiter l'immigration des étrangers jusqu'à ce que la situation du pays se soit suffisamment améliorée pour permettre de supprimer cette restriction.

Le gouvernement a notifié aux compagnies de navigation qu'il était inopportun de faciliter les voyages des immigrants en Australie. En dehors des immigrants britanniques, ceux qui possèdent déjà des permis officiels seront seuls admis.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Robin Hood FLOUR

Fait du pain, des gâteaux et une pâtisserie meilleurs

Essayez cet excellent MENU "MAGIC"

Vérifiez la présence de cette marque sur chaque boîte. C'est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun ni ingrédients nuisibles.

La prochaine fois que vous servirez le thé à des invités, essayez cet excellent menu suggéré par Mlle McFarlane, diététiste de l'Hôpital St. Michael, de Toronto.

MENU POUR LE THÉ
Tomates farcies d'ananas
*Gemmes Graham "Magic" — Cookies aux noix
Thé Chase & Sanborn

Voici ce que dit Mlle McFarlane: "Depuis de nombreuses années, j'obtiens des résultats toujours excellents avec la Poudre à Pâte "Magic." C'est pourquoi je ne cesse pas de m'en servir et la recommande hautement, sachant qu'elle donnera infailliblement des résultats certains. Même une novice peut l'employer avec confiance.

Voici la Recette de Mlle McFarlane pour les *GEMMES GRAHAM

1 tasse farine	1 tasse farine Graham
4 c. à soupe cassonade	1 tasse lait
¾ c. à thé sel	1 oeuf
4 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"	4 c. à soupe beurre fondu

Tamisez ensemble farine blanche, sucre, sel et poudre à pâte. Ajoutez la farine Graham, puis le lait, l'oeuf et le shortening fondu, et battez bien. Remplissez à moitié des moules à muffins graissés et faites cuire durant 20 minutes dans un fourneau chauffé à 425°.

Achetez des produits fabriqués au Canada

La Poudre à Pâte "MAGIC" assure de meilleurs résultats

LE NOUVEAU FORD

Tout ce que vous recherchez, tout ce dont vous avez besoin dans un automobile— à un prix exceptionnellement modique!

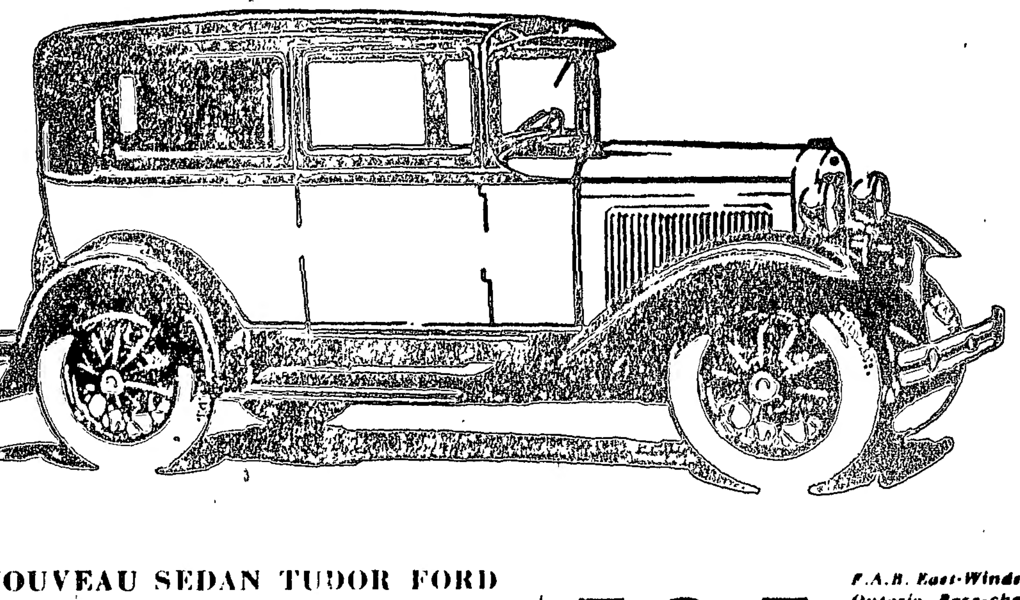

LE NOUVEAU SEDAN TUDOR FORD

La parfaite "voiture des familles". Couleurs superbes et variées, au choix. Capitonnage, garnitures, accessoires luxueux. Les phares avant, calandre du radiateur, chapeaux de roues, bande de garniture de l'auvent, et autres parties métalliques extérieures sont faites d'Acier Inoxydable, brillant et durable.

$595

F.A.B. East-Windsor, Ontario. Pare-chocs, pneu de rechange et taxes en plus. Conditions faciles, à discuter avec le dépositaire Ford de votre localité.

PLUS on étudie le nouveau Ford, mieux on comprend qu'il représente tout ce que l'on recherche dans un automobile et à un prix exceptionnellement modique.

Ses lignes harmonieuses, ses couleurs de bon goût plaisent dès l'abord. La simplicité de sa construction et la qualité supérieure de chacune de ses parties expliquent éloquemment son extraordinaire durabilité.

Les reprises du nouveau Ford sont instantanées; il fait de 55 à 65 milles à l'heure. Ses ressorts spécialement agencés et quatre amortisseurs hydrauliques Houdaille à double effet le rendent particulièrement confortable. Ses freins quadruples sont complètement enclos. Un pare-brise de verre inéclatable est un supplément de sécurité. Le coût de son fonctionnement et de son entretien est raisonnable et la précision de son robuste mécanisme est une garantie de "service" ininterrompu pendant des milliers de milles.

Le plus proche dépositaire s'empressera de vous en donner une démonstration pratique. Vous trouverez, dans le nouveau Ford, toutes les qualités que doit avoir un bon automobile et vous constaterez, par vous-même, qu'"il vaut infiniment plus qu'il ne coûte".

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED

Ford

"L'AUTOMOBILE CANADIEN"

: : AGRICULTURE - - ELEVAGE : :

LE POOL

CIRCULAIRE No W-187

Régina, le 2 *janvier 1931*. — Les **directeurs** du *Wheat Pool* de la Sas **katchewan** ont décidé, à leur **meeting de novembre** qu'il ne sera plus **permis** dorénavant de transférer, **même** aux membres, les certificats **de déduction**. On accepte cependant **comme** valide tout transfert **dont** le propriétaire a disposé **avant** le 22 novembre et a été payé **avant cette date**. Dans ce cas, il faudra produire un affidavit certifiant **que les choses** se sont vraiment passées **ainsi**. Il sera aussi permis de **transférer un certificat** de déduction **dans** les cas où l'on n'a pas livré **de grain** en 1929 et dans les cas **de succession**.

x x x

La causerie radiophonique du *Wheat Pool*, par la station CJBR, a **lieu** les mardis à 7 heures 45 p.m. (M. S. T.); pour les enfants, c'est **les** jeudis à 6 heures 30 p.m.

Récemment on a répondu par **ces** causeries à la radio aux critiques du *Pool* par Sydney Gambell. **Ces réponses** par le *Pool* sont imprimées en forme de livret : on peut **se** les procurer gratuitement au **Publicity** Department, Saskatchewan Wheat Pool, Régina.

Le Pool

CIRCULAIRE No W-188

Régina, le 10 janvier. — R.-J. **Moffat**, directeur du district 13 et **gérant-directeur** du *Wheat Pool* de **la** Saskatchewan, a donné la causerie radiophonique au CJBR, le mardi 13 janvier. Le mardi 20 janvier, **elle** sera donnée par M. L.-C. Brouillette, Landis, directeur du district 12 et vice-président du *Pool* de la Saskatchewan.

x x x

Une des questions très importantes que traitera la session actuelle de la législature, est la mise au marché du blé de la province par un seul et même *Pool*. L'annonce a été faite qu'un bill à cet effet sera présenté à la Chambre, sujet à un referendum au peuple cette année. Un autre bill pourvoira aux auditions faisant le *Pool* cent pour cent obligatoire, dans le cas où la majorité des voix serait en faveur.

x x x

A la fin de décembre, les élévateurs du *Pool* de la Saskatchewan ont manié 88 pour cent de tout le blé *pool* de la province déjà livré à cette date ; les élévateurs de la ligne n'en ont manié que 12 p. c.

x x x

Faisant remarquer que les fermiers de l'Ouest ont formé le *Wheat Pool* pour éviter la nécessité de jouer tous les ans avec leur blé, le *Daily Star* de Montréal dit, dans un récent article de fond :

Le *Pool* n'a jamais fait au fermier la promesse qu'il obtiendrait toujours le plus haut prix pour son *grain*. Le *Pool* a promis un prix moyen, que l'on obtiendrait par une mise au marché qui serait régulière. Cette promesse a satisfait plus de 50 pour cent des fermiers. Il y a eu quelques défections, mais la majorité des signataires de contrat *continuent d'avoir confiance* au *Pool*, à son but et à son habileté de l'atteindre.

Mangeons des légumes

Notes des fermes expérimentales

On ne mange pas assez de légumes, dans la plupart des familles. Tous, les enfants comme les grandes personnes, devraient consommer une quantité abondante de légumes sains, de tous genres, et n'employer en fait de viande que juste ce qu'il en faut pour maintenir la force physique. On peut affirmer que s'il se consommait plus de légumes riches en vitamines, il y aurait moins de désordres de la digestion. On devrait inculquer le goût des légumes à tous les enfants et tous ou presque tous assurément peuvent apprendre à apprécier les légumes bien préparés.

On aura peut-être quelque difficulté à faire accepter un régime alimentaire sans viande, mais la bonne ménagère pourrait y arriver en apportant à la préparation de ces légumes le même soin qu'à celle des pâtisseries, tartes, gâteaux, beignets, etc., ou qu'à celle des fricassées de viandes. Les légumes, toujours économiques, exercent une bien meilleure influence sur la santé générale de la famille que tout autre régime alimentaire.

Les légumes peuvent être employés dans les salades à l'état cru, avec une bonne mayonnaise. Ils peuvent être bouillis, frits ou préparés en "timbales", etc. ; la plupart peuvent être produits dans un petit jardin et conservés dans des *caveaux souterrains*, à l'épreuve de la gelée, ou dans des chambres fraiches, au-dessus du sol, selon le cas.

On a fait beaucoup de réclame *pour les légumes importés* : cette réclame est sans doute très raisonnable, mais pourquoi achèterions-nous *de la laitue venant du dehors* lorsque la laitue non pommée, cultivée dans les serres canadiennes, par des Canadiens, a une meilleure qualité et qu'elle contient peut-être plus de vitamines que la laitue importée ? Rejetons donc ces déies erronnées pour encourager la production au pays même de produits tout aussi bons, sinon de meilleure qualité pour que les producteurs de ces récoltes puissent revenir à leur prospérité d'autrefois.

T.-F. RITCHIE,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa (Ontario).

Notes Agricoles

Le décornement des veaux

Notes des fermes expérimentales

Beaucoup d'éleveurs qui ont l'habitude de présenter leurs animaux de race pure aux expositions préfèrent laisser les cornes, aussi bien sur les taureaux que sur les vaches. *Ils prétendent* que les animaux plaisent mieux ainsi aux juges et au public et qu'ils paraissent plus typiques de la race. Cependant les animaux décornés, et spécialement les mâles se conduisent beaucoup plus facilement et se blessent moins entre eux. Comme les cornes n'ont aucune utilité dans les conditions ordinaires de la ferme, la plupart des propriétaires de bestiaux préfèrent donc avoir des animaux sans cornes. Il vaut beaucoup mieux empêcher les cornes de pousser lorsque les veaux ont d'une à deux semaines que de les enlever après qu'ils ont trois ou quatre ans. Au commencement, la corne ou le "bouton" n'est que légèrement soudée au crâne et il est très facile d'en empêcher le développement à cette époque.

A la station expérimentale fédérale de Lacombe (Alberta), on décorne les veaux Holstein avec de la potasse caustique à l'âge d'une ou deux semaines. On tond le poil autour du bouton de la corne et l'on enduit le poil tout autour d'une couche épaisse de vaseline pour empêcher que la potasse ne cause des brûlures là où elle pourrait venir en contact avec la peau. On enveloppe le bâton de potasse de gros papier brun pour éviter de se brûler les doigts. On rogne le dessus du bouton avec un couteau bien tranchant, on humecte le bout du bâton de potasse dans de l'eau et on le frotte sur la plaie jusqu'à ce qu'elle cesse de saigner. Ayez soin, en appliquant la potasse, de voir à ce qu'elle ne descende pas sur la tête du veau et qu'elle n'abime pas les yeux ou le poil. Après que l'application a été bien faite, frottez le bouton de corne avec de la vaseline. Il se guérira en peu de temps, et si cette opération est bien faite, il n'y aura pas de cornes à enlever lorsque les animaux auront grandi. Par contre, si le décornement n'est pas bien fait, il se développe une corne laide et irrégulière qui ne peut avoir que deux ou trois pouces de longueur. C'est là un très mauvais résultat ; il vaudrait certainement mieux de ne pas essayer de décorner du tout que d'aboutir à un résultat de ce genre.

H.-E. WILSON,
Station expérimentale fédérale,
Lacombe (Alberta).

x

Le concours de ponte est en marche

Le douzième concours de ponte canadien, conduit par le Service de l'Aviculture de la Ferme expérimentale fédérale à Ottawa, vient de se mettre en marche pour un contrôle de 51 semaines, portant sur la capacité de ponte de 800 poules typiques des meilleures espèces pondeuses du Canada, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Les concours officiels de ponte prennent une importance toujours croissante. C'est en effet le seul intermédiaire qui permette d'établir l'égibilité d'une poule à l'enregistrement et de faire bénéficier l'éleveur des avantages de cet enregistrement.

Il y a dans le concours 62 parquets venant de l'Ontario, 7 de la Colombie britannique, 3 de la Saskatchewan, 3 du Québec, 2 du nouveau-Brunswick, 2 de l'Angleterre et un des Etats-Unis.

Les races représentées dans ce concours comprenenn 42 Leghorns blanches, 30 Plymouth Rocks barrées, 3 Rouges de Rhode-Island, 2 Wyandottes blanches, une Australorp, une Sussex légère.

Un nouveau poulailler de contrôle est employé pour ce douzième concours de ponte canadien. Il occupe un meilleur emplacement, face au sud, et il est protégé contre le nord par un brise-vent, ce qui le rend bien préférable aux bâtiments autrefois occupés pour cela. La longueur totale du nouveau bâtiment est de 354 pieds : il se compose d'un bâtiment centrale, avec chambre d'alimentation de 30 x 30 pieds, et d'ailes de 162 x 16 pieds de chaque côté. Chaque parquet mesure 16 x 16 pieds et loge quatre groupes des races lourdes (48 oiseaux) et cinq groupes des races légères (60 oiseaux).

(Publié par le Service des Renseignements, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.)

x

LE SOIN DES POULAINS

Notes des fermes expérimentales

La taille d'un cheval, sa valeur et les services qu'il peut rendre dépendent dans une large mesure du soin dont le poulain a été l'objet, spécialement au sevrage et pendant l'hiver suivant. Les poulains venus au monde de bonne heure et bien nourris pendant les mois d'été sont en bien meilleur état pour passer l'hiver que les poulains nés plus tard.

A Indian Head, nous avons généralement pour habitude de mettre les poulains dans leurs quartiers d'hiver vers le premier novembre et de leur donner une nourriture abondante pendant l'hiver pour qu'ils *continuent à se développer*. En ces deux derniers hivers un certain nombre de poulains ont été hivernés dehors, dans un refuge avec corral attenant, et comparés avec les poulains tenus dans les stalles. Les deux groupes se sont développés également bien pendant les froids, mais les poulains tenus dehors avaient une robustesse et une aptitude à fourrager très apparente à l'approche du printemps, et ils manifestaient un grand désir de se procurer de l'herbe.

Il ne suffit pas que la nourriture soit bonne ; il faut aussi que les quartiers d'hiver soient tenus propres et sans fumier. Lorsque les poulains sont hivernés dans des stalles, il est essentiel de leur fournir beaucoup d'exercice ; s'ils sont hivernés dehors, ils en prennent généralement assez pour se maintenir en bon état. Toutes les six semaines au moins il faut tailler les pieds et les tenir d'aplomb pour prévenir une allure défectueuse.

Il est tout à fait essentiel que le jeune cheval se développe bien pendant les deux premières années, pour qu'il fasse un bon cheval de trait. Voyez donc à ce que les poulains sevrés reçoivent la bonne sorte de nourriture pour qu'ils se développent le mieux possible. On considère que le foin de luzerne est l'un des meilleurs fourrages pour les jeunes chevaux. Le ray-grass de l'Ouest et le mil sont excellents. La bonne paille d'avoine est utile, si l'on ne peut trouver d'autres fourrages. Il faut donner, en plus, une ration généreuse d'avoine moulue ou roulée. Le son n'est pas nécessaire lorsque l'on emploie du foin de luzerne, mais il est indispensable lorsqu'on se sert de ray-grass de l'Ouest, de mil ou de paille d'avoine.

W.-H. GIBSON,
Ferme expérimentale fédérale,
Indian-Head (Saskatchewan).

x

HUILE DE FOIE DE MORUE POUR LES VOLAILLES

Notes des fermes expérimentales

Les poules et les poulettes pondeuses exigent des quantités relativement considérables de substances minérales comme le calcium et le phosphore, pour fabriquer les oeufs et les coques d'oeufs. Une chose est nécessaire pour que ces substances minérales puissent être digérées et assimilées; la lumière directe du soleil en abondance, ou une abondance de vitamine "D". Les oiseaux qui reçoivent de la vitamine "D" ou qui sont exposés à la lumière directe du soleil se maintiennent en bonne santé et pondent mieux que les autres. Les oiseaux qui sont tenus renfermés pendant l'hiver, comme ils le sont dans la plupart des parties du Canada, ne reçoivent que très peu de soleil direct, et les rations qu'on leur fournit contiennent rarement toutes les vitamines qui seraient nécessaires pour que la production des oeufs puisse être avantageuse. L'huile de foie de morue est riche en vitamine "D" et c'est l'une des meilleures sources de cet aliment.

Trois essais élaborés d'huile de foie de morue ont été conduits à la Ferme expérimentale fédérale de Brandon pendant la période allant de janvier à avril, dans les années 1928, 1929 et 1930. Les résultats de ces trois essais étaient uniformément en faveur de l'emploi de l'huile de foie de morue. Les oiseaux recevant de l'huile ont pondu 23 pour cent de plus d'oeufs que ceux qui n'en recevaient pas. Les résultats de l'incubation accusaient également un progrès considérable, car sur cent oeufs pondus par les oiseaux qui recevaient de l'huile, on a obtenu en moyenne 15 poussins de plus que des oeufs produits par les oiseaux qui n'en recevaient pas. La vitalité des poussins était meilleure également; le taux de la mortalité jusqu'à l'âge de cinq semaines était de dix pour cent moins élevé que chez les poussins venant des oiseaux qui ne recevaient pas d'huile. Tous ces résultats — la ponte plus forte, l'éclosion plus vigoureuse, la meilleure vitalité des poussins — montrent que l'huile de foie de morue est utile lorsqu'elle est employée dans les rations des volailles pendant l'hiver.

La valeur del'huile de foie de morue pour l'alimentation des volailles dépend entièrement des vitamines qu'elle renferme, et l'on ne devrait se servir que de marques connues et éprouvées. L'huile de foie de morue brute est bonne pour les volailles et elle ne coûte pas cher. Il y a plusieurs modes de distribution qui sont satisfaisants. Il y a plusieurs modes de distribution qui s ont satisfaisants. Un bon moyen est de mélanger une chopine d'huile par cent livres de pâtée sèche. L'huile se mélange rapidement, et sans former de mottes, dans une farine écailleuse comme le son; le son imbibé d'huile doit ensuite être mélangé uniformément dans la pâtée sèche, et l'on obtient ainsi une distribution égale de l'huile. Lorsque l'huile doit être donnée dans la pâtée molle ou aucun autre aliment, une ou deux cuillerées à thé d'huile par douze oiseaux suffisent.

L'huile de foie de morue s'est également montrée utile pour les poussins éclos de bonne heure, pour stimuler leur croissance et prévenir la faiblesse des pattes. On la donne à raison d'une ou deux chopines d'huile pour chaque cent livres de nourriture.

R.-M. HOPPER,
Ferme expérimentale fédérale,
Brandon (Manitoba).

LETTRE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE.

LE CYCLE ECONOMIQUE

L'histoire économique indique que le monde a connu depuis un demi-siècle — pour ne pas remonter plus loin — de nombreuses périodes de suractivité, suivies de périodes de langueur, et que ce perpétuel recommencement comporte toujours les mêmes phénomènes. C'est ce que les économistes appellent le cycle économique. Le mot *cycle* n'est peut-être pas le terme propre, parce que ses cinq phases — dépression, reprise, prospérité, tension, crise — ne se suivent pas, évidemment, avec la même ponctualité que les jours et les saisons. Cependant, si la durée de chacune est variable dans chaque révolution du cycle, elles se succèdent toujours dans le même ordre : elles s'enchainent, elles s'engendrent les unes les autres. On peut dire, en simplifiant beaucoup, que les choses se passent ainsi. L'enthousiasme qui règne pendant les bonnes années intensifie la demande dans tous les domaines et détermine un surdéveloppement des moyens de production et l'inflation du crédit, des prix des produits et des cours des valeurs mobilières. Cette prospérité factice achemine les affaires vers un état de tension qui se dénoue un jour par une crise dont la cause immédiate parait souvent peu importante. L'enthousiasme fait alors place au découragement, découragement d'autant plus profond que l'enthousiasme était plus grand : le balancier oscille aussi loin dans un sens que dans l'autre. Le pouvoir d'achat, ou plutôt la volonté d'achat fléchit brusquement. Une puissance de rendement supérieure à la demande réduite, parfois même des stocks accumulés, et la baisse générale des prix mettent la production au ralenti. Il en résulte une crise de chômage qui aggrave la situation. Ainsi, les causes et les effets défavorables, qui s'enchevêtrent, propagent le malaise.

Mais, en période de dépression, l'organisme économique, tout comme l'organisme humain, se met en état de défense. L'adversité, aussi bien que la maladie, peut être une école de sagesse. Elle prédispose à la réflexion, elle fait retrouver le sens de la mesure et des proportions, elle remet en honneur la prudence, la prévoyance, l'économie. On a eu raison de dire que les dettes contractées pendant les bonnes années se payent pendant les mauvaises. C'est, en grande partie, le retour à une conception plus saine des choses qui permet de recouvrer la santé économique. Il serait sans doute impossible de supprimer les hauts et les bas, parce que les fluctuations de la vie économique résultent, pour une part, de faits indépendants de la volonté *humaine*. Il serait impossible toutefois d'atténuer les rigueurs des années de vaches *maigres*, *parce* que la dépression est, dans une large mesure, la réaction de l'extravagance. La pratique habituelle de l'hygiène ne prévient pas toujours la maladie, mais elle décuple, le cas échéant, les forces de résistance et de récupération. Si l'on ne perdait pas de vue, dans la prospérité, les précautions dont les époques de régression font ressortir la nécessité, on surmonterait sans doute beaucoup mieux les difficultés qui surgissent de temps en temps.

La preuve n'en est-elle pas faite ? La plupart des grandes sociétés bien administrées, qui prennent soin de constituer des réserves en période d'abondance, répartissent, bon an, mal an, le même dividende. Ainsi la somme des dividendes et des bons versés au mois de décembre au Canada par des entreprises *de toute nature* est *la plus considérable* qu'on ait encore relevée.

x

Les fermiers de Paddockwood demandent la sécession

Paddockwood (Saskatchewan). — Lors d'un meeting des fermiers du district de Paddockwood, plusieurs plaintes furent formulées relativement au système économique actuel. L'assemblée déclara qu'elle n'appuierait aucun des partis politiques, étant donné leur incapacité à fournir des garanties économiques stables, mais qu'elle se rangerait avec les associations de fermiers qui travaillent à l'avancement de la sécession de l'Ouest d'avec le reste du Canada. Elle a adopté aussi la politique du *Pool* obligatoire.

x

Jointures de genoux malades vivement guéries.

Mes genoux me faisaient souffrir nuit et jour—dû aux rhumatismes—nous écrit S. Smythe de Carleton. "Toute ma famille sait comment j'ai pû m'en guérir. J'ai appliqué du Nerviline à l'endroit sensible—il pénétra jusqu'au mal, et me délivra des douleurs qui m'ont fait mener une vie misérable. Je recommande fortement le Nerviline comme liniment de famille, pour chasser les douleurs de lumbargo, **névraigies et rhumatismes**. Il prévient et empêche des centaines de maladies à la maison. Procurez-vous une bouteille de 35 cts aujourd'hui.

NERVILINE
Chasse la douleur

Fourrures non Tannées

Révillon Frères
Etablie en 1723
PRINCE-ALBERT **(Saskatchewan)**

Nous sollicitons vos envois de fourrures non tannées

Nous payons le plus haut prix du marché aussi les frais de transports, et faisons remise promptement.
Ecrivez-nous pour vous procurer les derniers prix du marché.
Nous désirons avoir votre nom sur notre liste postale.

Attention Fermiers !

A ceux qui désirent se procurer une provision de farine avec leur propre blé.

La **Prairie Flour Mills** d'Assiniboia, Sask., produisant la **Tea Table Flour**, qui est sans égale pour le pain et les pâtisseries, est à votre disposition.

Nos prix peuvent accommoder tout le monde.

1 Nous donnerons 98 lbs. de farine pour 4 minots de blé No 1.
2 Si vous aimez mieux payer 35cts du minot et les sacs, nous vous donnerons, pour 1 minot de blé, 39 lbs de farine et 20 lbs de son.
3 Si vous préférez l'acheter, le prix est de $2.50 les 98 lbs, par lot de 10 sacs, pris au moulin ou mis sur les chars.

Comparez par le prix du marché actuel ce que vous coûtera votre farine. Nos produits: Pancake Flour, Whole Wheat Flour, son et gru sont incomparables. **Faites en l'essaie.**

Téléphonez 235, écrivez en français ou en anglais:
THE PRAIRIE FLOUR MILLS LTD., Assiniboia, Sask.
W. R. KYLE, Président.

Téléphone 89 987
LA CIE PARENT LIMITEE
COURTIERS: GRAIN, MINES, PETROLE
Licenciée et garantie
Avance libérale et prompt paiement par chèque certifié
Ecrivez, télégraphiez, ou venez nous faire une visite
Références: BANQUE CANADIENNE NATIONALE
187—189, GRAIN EXCHANGE ANNEX WINNIPEG, MAN.

MESDAMES
Protégez-VOUS
Exigez les PILULES ROUGES POUR LES FEMMES Pâles et Faibles
ANEMIE, FAIBLESSE, NERVOSITE
MALADIES PARTICULIERES AUX FEMMES
Traitement: de 2½ A 5 CENTS par jour... suivant l'âge
Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

Où l'on constate la qualité
CHARBON ROSEDALE
sans pareil
Confiez-nous votre prochaine commande
McDIARMID Lumber Co. Ltd.
Henribourg Spiritwood
PRINCE-ALBERT
Téléphonez 2733

POURQUO?
LES MEILLEURES CUISINIERES DU NORD DE LA SASKATCHEWAN EMPLOIENT
LA FARINE COOK'S PRIDE
La réponse est simple

Parce qu'elle leur donne du beau pain et de la belle pâtisserie qui réjouit le mari, les enfants et les visiteurs.

De plus, en employant la "COOK'S PRIDE", l'acheteur soutient une industrie du nord de la Saskatchewan.

The ONE NORTHERN MILLING COMPANY
PRINCE ALBERT, Saskatchewan

Les Centres Franco-Canadiens

LAFLECHE, Sask.

M. l'abbé J.-A. Dufresne, depuis cinq ans curé de l'église Sainte Radegonde, à Laflèche, annonça, le dimanche 4 janvier, son très prochain départ. Pour au moins la saison d'hiver, il va s'établir à Edmonton (Alberta). Sa première intention était de ne quitter Laflèche qu'au printemps, mais notre climat n'étant pas aussi favorable à sa santé que celui des régions plus au nord, il a dû se décider à partir immédiatement. En compagnie de M. Lagassé, il fera le trajet jusqu'à Edmonton en automobile.

Une vingtaine de dames, représentant la société d'autel, se sont réunies à la résidence de la famille Brunelle, pour lui exprimer les sentiments de bienveillance de la paroisse. Au nom de l'assistance, Mme N.-U. Rivard lui présenta une adresse, et Mme E. Matthews offrit le cadeau.

ROSTHERN, Sask.

Messe de minuit.

Les belles fêtes de Noël eurent leur cachet tout particulier dans cette petite paroisse de Rosthern. Une nombreuse assistance tant catholique que protestante assista à la belle messe de minuit. La petite église, revêtue de ses plus belles parures de fête, ne se vit jamais si pleine. Une messe harmonisée en quatre parties fut rendue magnifiquement par le choeur de chant sous l'habile direction de M. P.-J. Boeckler et aidé du docteur Leblond, de Mme Méloche et des RR. Soeurs de l'hôpital. Pendant la messe de l'aurore, les petits enfants se firent entendre dans de jolies pastorales de Noël en anglais et en français. Les confessions et communions furent nombreuses, chacun voulant rendre leurs hommages et amour à Celui dont nous commémorions la naissance. M. le curé, à l'offertoire, donna le sermon de circonstance et offrit ses meilleurs voeux de Noël à l'assistance, parmi laquelle se trouvaient plusieurs ministres protestants de la ville.

La grand'messe du jour de Noël fut chantée à la mission de Fish Creek, où M. le curé eut également la consolation d'avoir plusieurs communions et une bonne assistance.

Arbre de Noël.

— Les trente petits enfants du catéchisme ainsi que les fidèles servants de choeur furent récompensés amplement par le Père Noël qui leur apporta des étrennes: objets de piété, etc., sans oublier les bonbons et les jouets, tout cela comme récompense de leur assiduité à la messe et surtout à l'étude du catéchisme.

Séance musicale et comique.

— Il y eut une séance musicale et comique le 29 décembre dernier dans notre Hôtel-de-Ville. Cette séance donnée par nos amateurs, remporta un grand succès. Nous étions heureux d'avoir avec nous Mme Reinhart de Saskatoon, qui nous fit entendre de jolis morceaux de violoncelle. Aussi M. J.-N. Jutras, administrateur du *Patriote*, et Mlles S. Legault, T. Jutras et Annette Houle, de Prince-Albert, se rendant à l'invitation de M. le curé, prirent part au programme de chant et de musique. M. Jutras, à la demande de plusieurs, a bien voulu, dans sa chanson à répondre leur "plumer l'*Alouette*." Devant un auditoire presque tout anglais, cette chanson fut bien applaudie par tous. La pièce comique intitulée *The Awkward Squad* fit rire tout le monde aux éclats. Les recettes de cette soirée, données à la paroisse, rapportèrent la somme de $110.10. M. le curé remercie encore une fois bien sincèrement tous ceux qui ont pris part à cette séance.

Départ de la Rde Sr Supérieure.

— Nous avons le regret d'annoncer le départ de Soeur de l'Ange-Gardien, supérieure de l'hôpital St-Jean de Rosthern depuis sa fondation, il y a trois ans. La Rde Soeur Béliveau, supérieure de l'Ecole industrielle de Brocket (Alberta), la remplace. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

LEBRET, Sask.

SOIREE EN L'HONNEUR
DU R. P. PAQUETTE, O. M. I.

— Le lundi 5 janvier, veille de l'Epiphanie, sur l'invitation de M. et Mme Alfred Choquette, un groupe de paroissiens et d'amis se réunissait dans une soirée intime.

Une jolie fête, toute de sympathie et de cordialité, était organisée en l'honneur du R. P. Edouard Paquette, O. M. I., curé, à l'occasion de son départ le lendemain, 6 janvier, pour un voyage dans sa famille, à Montréal, où il doit revoir sa vénérable mère âgée de 84 ans.

Après une joyeuse partie de cartes, où furent distribués de magnifiques prix aux heureux vainqueurs, et fut servi un gracieux réveillon d'honneur, les voeux de son voyage et d'heureux retour furent formulés, au nom de tous, par le R. P. Georges Boileau, O. M. I., vicaire, M. Jos. Redmond et M. J.-Z. Lafleur.

En termes bien inspirés et bien sentis, ils exprimèrent au héros de la soirée tout l'attachement des paroissiens pour leur dévoué et digne pasteur, leur admiration pour son zèle et sa sollicitude, leur vive reconnaissance pour son oeuvre de progrès spirituel et temporel de la paroisse.

Avec leurs voeux et souhaits, ils assurèrent au Révérend Père Curé que leur affectueux souvenir et le tribut de leurs ferventes prières l'accompagneraient religieusement, sur les ailes de la pensée, dans son pèlerinage de piété filiale au toit béni de la famille.

En surplus des personnes déjà mentionnées, étaient présents à cette fête le R. P. J.-B. Boyer, O. M. I., le R. P. G. Jeannotte, O. M. I., le R. P. J. Léonard, O. M. I., le R. P. L. Gauthier, O. M. I., M. et Mme D. Bourret, M. et Mme A. Lecours, M. et Mme R. Longpré, M. et Mme Archie McDougall, M. et Mme G. Lagacé, M. et Mme A. McLennan, Mme Brown, M. et Mme Jos. Redmond, M. et Mme Lucien Blais, et quelques autres.

WHITE STAR, Sask.

— Le 5 janvier, les membres du Cartel de langue française eurent le plaisir d'entendre M. Louis de Montarnal, orateur officiel du *Saskatchewan Wheat Pool Ltd.* Environ 35 personnes étaient présentes. M. J. McLeod, délégué, était aussi présent. Pendant trois heures, M. de Montarnal parla de faits très intéressants relatif à la vente des grains sur marchés ouverts par l'entremise du Cartel. Avec chiffres en main, il lui fut facile de démontrer la stupidité de la spéculation où, en général, le public est presque toujours dupe de quelques manipulateurs plus ou moins crapuleux.

Une résolution demandant au gouvernement de la province de passer l'Acte de vente des producteurs qui sera présenté à la première session du parlement, fut adoptée à l'unanimité et qu'une copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre Anderson, au chef de l'opposition, M. Gardiner, à M. Davis, notre député, et au ministre de l'Agriculture.

— Une autre partie de cartes pour notre église avait lieu vendredi dernier chez M. J. Rarich. Cette soirée était organisée par M. et Mme Rarich et M. et Mme Balfour. Y compris les billets vendus pour une dinde donnée par M. et Mme Balfour et une cousisn par Mme Rarich, la soirée rapporta environ $40.00.

JACK FISH, Sask.

— Le samedi 20 décembre s'éteignait après une longue et douloureuse maladie, Mme Charles Baillargeon (Veuve Jules Gagné). Arrivée au pays en 1883, une des premières Canadiennes venues au pays — elle était aimée et estimée et comptait de nombreux amis.

Elle fut inhumée le mardi 23 décembre, en présence d'une nombreuse assistance. Etaient porteurs les anciens de la paroisse: Louis Bouré, Moïse L'Heureux, Joseph Gérard, Clément et Henri Bru, Chs Day.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux estimé, M. Charles Baillargeon, trois fils, Arthur, Fred et William Gagné, et de nombreux petits-enfants.

GRAVELBOURG, Sask.

— Le jour de l'An au matin, Paul Legault rencontrait son ami Jos Thibaut, tous deux du collège.

"— Tiens tiens tiens!" dit Paul, "Comment ça va, Jos?.. Je te souhaite une bonne et heureuse année."

"— A toi pareillement!" dit Jos.

"— Sais-tu", dit Paul, "que notre ami, le pauvre Rabinson, le philosophe, a passé une mauvaise nuit à l'hôpital. La mort était tout autour de lui. Cette pauvre année qui est morte à minuit!

"— Annie?" dit Jos. "Annie qui?.."

"— Année 1930! mon cher."

— Le temps des vacances passe comme une fleur. Voilà! écoliers et écolières sont revenus au collège et au couvent, tous joyeux, sans doute, de reprendre leur vie d'étude.

— L'Est! La province de Québec attire toujours quelques-uns des nôtres. Hier, c'était M. A. Darche qui partait pour Sherbrooke avec sa famille, et aujourd'hui c'est M. Alfred Delorme qui va planter sa tente dans la vieille province. Nous lui souhaitons bien du succès là-bas.

— MM. Joseph Forcier et M. Gosselin sont aussi partis pour Québec. Ils sont allés passer les mois d'hiver.

— M. A. Beauchamp, de Montmartre, était en visite chez Mlle Simone Dupras.

— Les jeunes filles de l'Ecole normale sont retournées à Moose-Jaw. Ce sont Mlles Madeleine Gravel, Cécile Dupras, Blanche Gagnon et Mlle Boisselle. Elles furent reçues au débarcadère de Moose-Jaw par M. Quintal, membre du club des vieux garçons de Gravelbourg. M. Quintal, avec un soin paternel, les a reconduites à leur pension.

— Malgré tous les charmes de Makwa, où plusieurs des nôtres sont rendus, M. Sylvère Mailhot n'a pu résister au plaisir de passer les mois d'hiver parmi nous.

— Mlle Germaine Radoux, étudiante au laboratoire de l'hôpital de Régina, est venue passer quelques jours chez sa mère Madame Radoux.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Dans l'Ouest, on parle de sécession. C'est sans doute pour peser sur la volonté du gouvernement fédéral, à qui on veut faire porter le poids de l'erreur commise l'année dernière, où on s'est obstiné à garder son blé en magasin, quand on aurait pu le vendre un prix qui paraîtrait mirobolant aujourd'hui. Mais on parle de se séparer de la Confédération après que celle-ci s'est saignée à blanc pour "établir" l'Ouest. Ceux qui ont poussé à la dépense de millions pour peupler ces provinces comme on sait, et y faire la vie la plus dure possible aux Canadiens français, commencent-ils à comprendre leur erreur? Si la population des provinces des Prairies n'a pas la mentalité canadienne, à qui la faute?

(*L'Action catholique.*)

Convertissez *les peaux* en argent

Les peaux ne rapportent pas grand'chose quand elles sont encore fraîches. Cette année, entre toutes, cela vous payera grandement de faire tanner toutes vos peaux pour votre propre usage.

ROBES — Vous pouvez faire tanner une superbe robe ou encore un tapis pour très peu d'argent, et pour la beauté et le fini du travail, rien ne peut être comparé au procédé MASSIN. Vous pouvez enfin, à une économie étonnante, faire tanner ces peaux en cuir à cets, peaux crues ou cuir black-Oak.

PREUVE IRREFUTABLE. — Nous vous enverrons GRATIS (si vous le désirez) un échantillons de robe ou de la qualité de cuir que nous pouvons obtenir de vos peaux, avec un estimée de l'économie que vous réaliserez sur les prix en vogue.

Peaux crues

Si vous voulez vendre vos peaux directement, expédiez-nous-les. Nous vous offrons un prix de marché (market price) et payons le fret pour un volume de 150 livres ou plus. Nous en avons besoin dans notre propre tannerie et nous avons aussi un excellent débouché dans l'Est. Ne donnez pas les peaux pour rien. Nous en avons besoin et, bien que les prix soient bas, vous avez un marché tout près de vous.

FRANK MASSIN TANNING Company

Brandon, Man. Régina, Sask. Calgary, Alta. Saskatoon, Sask.

Les expéditeurs de l'Alberta peuvent communiquer directement avec Régina.

GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

La Plus Exquise et RÉELLE Saveur Hollandaise

Qualité et saveur importées qui ne viennent que de Hollande— qui ne s'offrent que dans le fameux Gin de Kuyper.

N'acceptez pas de succédané. Aucun n'est authentique sans cette signature.

JOHN de KUYPER & SON
Distillateurs, Maison fondée en 1695
Rotterdam - Hollande

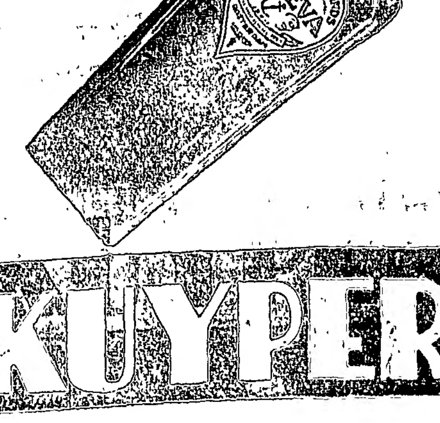

Gin de KUYPER

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

De Toute Son Ame

Par René BAZIN

(*Suite*)

"Heureuses les aimées! pensa-t-elle. Heureuses celles qui ont une amie!" Tous les visages de ses compagnes d'atelier défilèrent devant elle, et elle souriait à celles qui l'avaient protégée aux jours d'apprentissage. Elle se rappelait le geste, la phrase, le regard par où sa nature fière s'était laissée toucher. Elles avaient toutes le même air pénétré, pour dire la même chose, dans la rumeur de l'atelier, bien bas: "Je serai votre amie, voulez-vous?" Oh! l'enchantement, et le regard de remerciement, et la pression de main furtive quand on sortait du travail, et la promesse de tout se dire! Dans les premiers temps de la vie d'ouvrière, elle revoyait surtout cette pâle mademoiselle Valentine, qu'elle avait aimée pour ses yeux trop grands et pour un mot de protection tombé de ses lèvres de première: "Ne taquinez pas l'apprentie. Elle arrivera. Elle a des doigts, cette petite, et de l'esprit." Que de bonté d'un côté et que d'amour de l'autre! La grande n'avait jamais su l'impétueux élan de cette âme d'obligée qui se répandait en effusions muettes. Henriette se rappelait s'être piqué le doigt jusqu'au sang avec une aiguille, afin d'être remarquée et plainte par mademoiselle Valentine; elle se souvenait d'avoir désiré, un matin, mourir devant sa porte et garder la dernière force de lui dire: "Pour vous! J'ai demandé de mourir pour que vous soyez heureuse." Ames de jeunes filles assoiffées de tendresse, dont les meilleures, les plus pures se trompaient ainsi! Henriette les revit toutes, hélas! toutes au loin, mariées, mortes, parties à la dérive, oubliées. Puis elle songea qu'en ce moment, Marie devait être rendue chez elle, dans cette cité de la rue Saint-Similien, nid de pauvres qui s'endormait là-bas, au delà d'une immense vallée de maisons et de fabriques, presque toute la ville étendue en arrière de la colline.

"Comment me suis-je si vite attachée à elle? Il y a donc des jours pour aimer?"

La Loire brillait à la pointe des îles, à la proue des grandes goélettes pareilles à des fuseaux d'omlettes pareilles à des fuseaux d'ombre. Tantôt des bouffées chaudes montaient des rues voisines, et c'était un relent d'odeurs épaisses, quelque chose d'indéfinissable qui faisait peine, comme si l'air respiré, en touchant au principe mystérieux de la vie, s'était pénétré de la fatigue des poitrines humaines, du trouble des coeurs, de la détresse morale de toute une cité; tantôt la brise, encore intermittente, soufflait de la campagne indéfinie, et c'était la provision d'amour, le parfum, l'énergie intacte, qui rentraient, et se mêlaient, pour les chasser, aux haleines lourdes du jour fini.

"Cette Marie! Elle aura bien du mal à s'en tirer. Elle est commune, elle a du vice dans le sang... Les occasions ne lui manqueront pas, dans notre métier... Moi j'essayerai... Je l'adopterai... J'accepte d'être sa garantie auprès de madame Clémence."

Un sourire de fille honnête, mais qui sait la vie, erra sur les lèvres d'Henriette Madiot, puis le sourire s'attsista, et s'effaça. Etait-ce là de quoi remplir le coeur, une amie si nouvelle? non vraiment. Ils étaient seuls ses vingt-quatre ans. L'oncle Eloi l'aimait bien, sans doute, mais il voyait toutes choses avec ses yeux de bon vieux tambour. Il ne pouvait être un confident ni un guide. Antoine avait de la haine contre elle. Aucune attention ni aucune prière n'avaient pu le ramener à l'intimité d'autrefois. La famille n'existait pas. Alors, quel poids sur l'âme, des soirs comme celui-ci, où on avait le temps de songer à soi!

Elle était tout oppressée. Elle regarda fixement un point de la vallée, de l'autre côté de la Loire, champ, prairie, buisson, quelque chose de réel et d'obscur, comme l'avenir. Et elle pensa qu'Etienne au moins avait de l'amitié pour elle. Il avait trouvé des façons touchantes de s'humilier devant elle, de lui marquer le plaisir qu'il avait de la ramener à Nantes. De quels yeux d'admiration il la suivait!

"Oh! se disait-elle, qu'il ait du goût pour moi, c'est trop certain, il le laisse voir. Il est comme d'autres, qui me trouvent jolie, et plus libre avec moi parce que nous sommes de vieux amis. Mais m'aimer là, grandement, comme il faudrait ...non, il ne le peut pas. Il a presque mon âge. Il sait bien qu'un pêcheur de la Loire et une modiste, ça ne fait pas un ménage. Et moi? Est-ce que je l'aimerais? Est-ce que je l'aime?"

Ellle écouta, dans le grand silence de son coeur, et elle n'entendit aucune réponse.

Henriette se mit à sourire, longuement, dans l'air délicieux. Non, ce soir encore, le bien-aimé ne portait aucun nom. Il n'avait pas de visage, pas de voix, et cependant il existait. Il était celui qui grandissait dans le secret de son âme depuis la quinzième année, celui qui serait toute tendresse, qui vous cacherait sur son épaule, qui saurait tout, qui vous défendrait des propos insultants de la rue, qui aurait des attentions comme pour une grande dame, celui qui prendrait sur lui la moitié de la peine de la vie. Ah! qu'elle l'aimait, celui-là! Comme elle l'enveloppait déjà de la caresse attirante de son regard qui tâchait de pénétrer l'ombre, là-bas...

Elle sentit que ses bras involontairement se pressaient contre son sein. Elle rougit en les écartant d'elle. "C'est vrai, pourtant, que je l'aimerais bien! je serais capable de tout pour celui que j'aimerais! Il n'y a pas de sacrifice que je ne lui ferais! Que c'est bon de penser à lui!"

Le coucou fêlé de l'oncle Eloi sonna une demie. Une voix d'enfant qu'on battait s'éleva d'une cour voisine, puis le traînement de pas mal assurés sur les marches d'une escalier extérieur, à gauche, du côté de Nantes. "Ça doit être les vieux Plémeur, qui rentrent saouls comme d'habitude", pensa Henriette.

La dernière pâleur qui avait longtemps bordé l'horizon, sans plus rien éclairer, avait elle-même disparu. L'ombre bleue possédait toute la terre. Un grand souffle frais comme la brise de dunes, et qui mettait un goût de sel aux lèvres des derniers passants, remplit alors la vallée, et fit crier de désir les mâtures entravées.

"Qu'y a-t-il donc cette nuit, que j'ai le coeur troublé?"

x

VIII

Eloi Madiot avait mis le chapeau de soie et le redingote qu'il mettait le dimanche ou les jours d'enterrement, lorsqu'il recevait l'invitation à assister, sous peine d'amende, aux obsèques d'un collègue de la société de secours mutuels. Il les avait brossés plus longuement que de coutume, non par coquetterie, mais par embarras de ce qu'il allait dire à ce terrible M. Lemarié, son patron.

Henriette était venue en courant, toute gaie, après le dîner de midi: "Mon oncle, Marie est entrée ce matin au travail. Ces demoiselles l'ont bie nreçue. Je suis si heureuse!" Elle avait reconduit son oncle jusqu'à l'hôtel du boulevard Delorme, devant la porte de chêne verni, au milieu de laquelle deux anneaux de cuivre luisaient. Le vieux manoeuvre, après avoir considéré cette façade qui cachait tant d'inconnu pour lui, cherchait vainement de sa main libre à tirer le bouton électrique; un passant riait du geste des gros doigts sur ce mince clou d'ivoire, lorsque les deux battants s'ouvrirent, deux têtes de chevaux surgirent de l'ombre du porche, et, avec un bruit de geurmettes secouées, de piétinements sur l'asphalte, d'écho roulant sous les plafonds, un landau descendit la pente du trottoir, et se rangea le long du ruisseau.

— Je voudrais parler au patron? dit Madiot.

— Je voudrais parler au patron? dit Madiot.

Le valet de chambre qui, les deux bras tendus, refermait déjà la porte, répondit:

— Il va sortir, vous voyez bien. Allez demain au bureau. Il ne reçoit pas les ouvriers ici.

Mais l'autre s'était glissé, son meilleur bras en avant, par l'ouverture entre-bâillée; il avait repoussé le domestique et gagné le milieu du porche, d'où s'élevait la cage de l'escalier, haute, silencieuse et pleine de reflets, avec ses revêtements de stuc, ses marches de pierre immaculées, qui, toute sombre en bas, s'éclairait par degrés en montant la spirale.

Le domestique passa derrière Eloi, que cette richesse hypnotisait.

— Je vas raconter la chose à monsieur, grommela-t-il, et vous avez de la chance s'il ne vous mets pas à la porte.

Les fortes épaules de l'ouvrier l'intimidaient. Il disparut. Eloi demeura immobile devant cette ouverture muette, par où coulait la lumière d'en haut, nuancée de rouge, de blanc et de jaune pâle, qui se fondaient délicieusement. L'ouvrier en avait des visions de marché aux fleurs. Et, de contempler ce grand calice rose, épanoui, où lui-même était enveloppé, et qui s'amincissait, et se tordait, et s'élevait en hélice, il songeait aux glaïeuls qu'Henriette achetait parfois, vers la fin du printemps.

Ces riches, comme ils savaient faire entrer la joie chez eux! Comme c'était clair dans leurs maisons!

Le frottement d'un bourrelet de feutre sur le parquet, le martèlement sourd d'un pas résonnèrent dans la cage de l'escalier, où le moindre son et le moindre rayon retentissaient en éclats. Puis ce fut un second pas plus lent, accompagné d'un traînement de soie. M. Lemarié apparut en redingote, un cache-poussière gris sur le bras. Il mettait ses gants, et, bien qu'il sembla absorbé par le mouvement de ses deux mains relevées, et luttant l'une contre l'autre: on devinait, sans voir les yeux, sa nature autoritaire et insatisfaite. Il descendait, mince, la taille droite, le bout de la bottine vernie se posant méthodiquement au milieu du tapis rouge. L'habituelle méditation des affaires avait donné à son masque une gravité définitive. Quoi qu'il fît, il avait l'air d'un homme qui termine un calcul mentalement, et les autres expressions fugitives, l'attention, le raisonnement actuel, le sourire, la colère même, ne pouvaient que reculer au second plan cette contention d'esprit qui demeurait sous elles. M. Lemarié, au détour de la rampe, aperçut donc Eloi Madiot, immobile, à quelques mètres au-dessous, mais ne témoigna ni surprise, ni mécontentement, ni émotion quelconque. Il continua de descendre du même mouvement. Son regard se reporta sur le bout du petit doigt qui entrait mal dans la peau de Suède. Ce fut seulement sur la dernière marche que le patron s'arrêta, boutonnant ses gants, et abaissa sur l'ouvrier deux yeux encore préoccupés de cent choses, mais où cette question s'était levée enfin, et vivait, et exigeait une réponse: "Que venez-vous faire ici?"

— Je suis venu pour la pension, dit Madiot.

Sa main valide, tendue en avant, portait le chapeau et le serrait comme un bouclier à la hauteur de la poitrine. Mais quand il eut répondu, l'homme, par un geste instinctif, découvrit la main malade, tremblante dans l'écharpe de coton rouge, et le patron suivit un moment l'étrange pulsation de ce membre inutilisé, soustrait à la volonté, qui battait la folie, là, sur le coeur du blessé. M. Madiot n'eut pas le mouvement de colère auquel Madiot s'attendait. Il avait mis à la porte, autrefois, cet Antoine qui réclamait la même chose, parce qu'Antoine était un mauvais ouvrier, un perturbateur de l'ordre établi. Mais, dans le cas présent, la discipline n'était pas atteinte; l'autorité patronale n'était pas contestée; il n'y avait qu'à faire entendre raison à un malheureux digne d'intérêt, mais qui demandait au-delà de ce qui lui était dû. M. Lemarié soupira, comme un homme surchargé d'occupations et qui ajoute un nouvel ennui nécessaire au poids de tous les autres. Puis il dit, parlant bien et très nettement pour être mieux compris d'un illettré:

(A suivre.)

Prince-Albert et le nord de la Saskatchewan sont à la veille de grands développements.

Jamais il n'y a eu de si splendides occasions de placements pour faire de l'argent comme aujourd'hui.

Venez me voir à ce sujet. Vous ne vous obligez en aucune manière.

Téléphonez, écrivez ou télégraphiez.

E. F. CONNOLLY
Locateur
HOTEL AVENUE

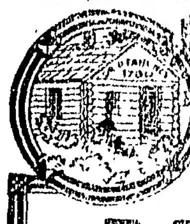

Pourquoi Êtes-vous Souffrant?

Les impuretés dans le système sont la cause de la plupart des maux communs.

Ces impuretés ne peuvent être expulsées que lorsque les organes sont en bonne condition. Le

NOVORO

Du DR. PIERRE

a la réputation d'agir sur ces organes, les aidant à rejeter les matières empoisonnées, et inutiles.

La Première Bouteille Prouvera Son Mérite. C'est un vieux remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système.

Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Délivré libre de tous droits au Canada.)

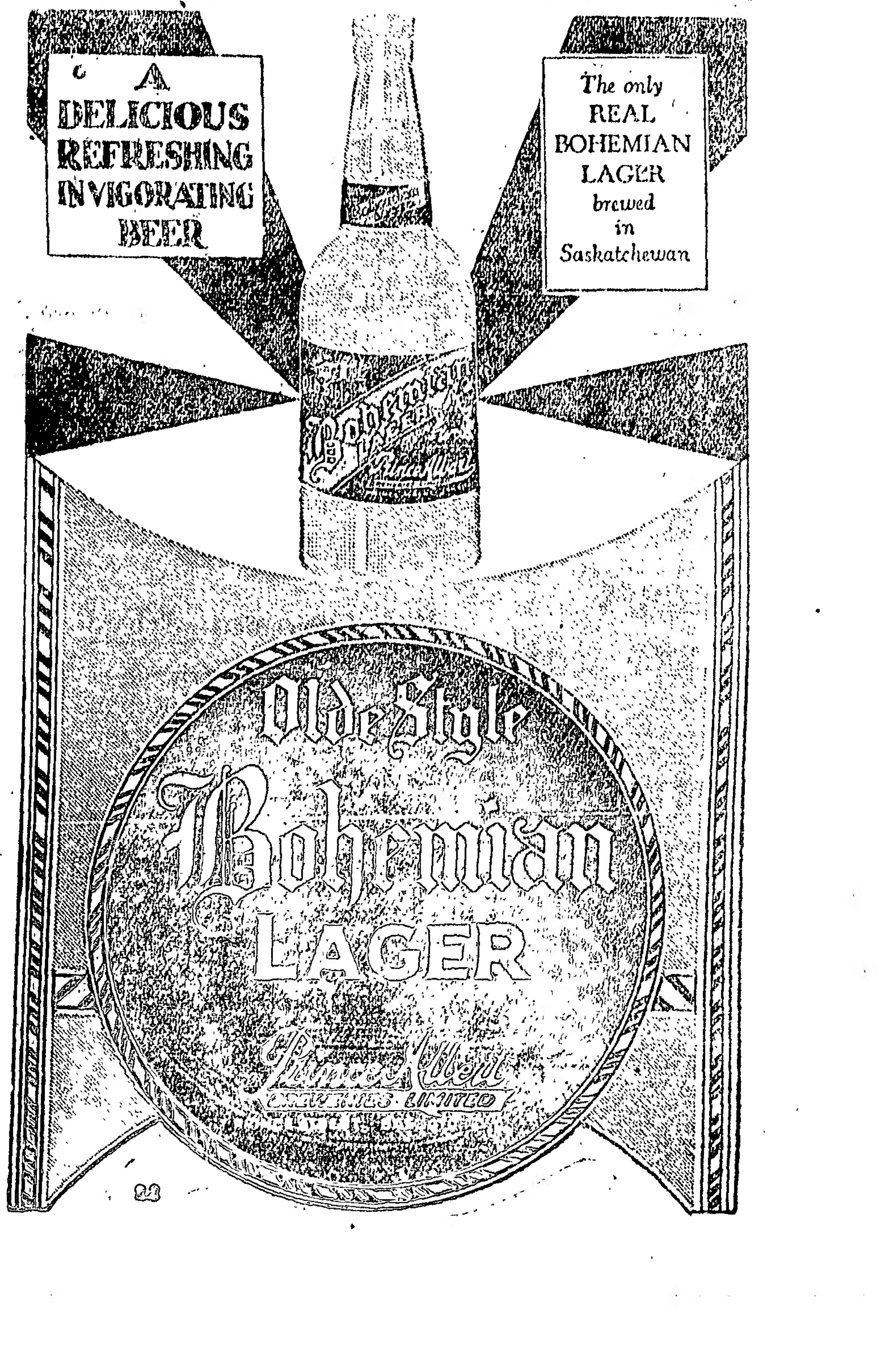

Prince-Albert

— A l'occasion de la nouvelle année, Prince-Albert a eu l'honneur et le vif plaisir de la visite de Mgr H. Desmarais, P. A. et vicaire général. Monseigneur Desmarais a fait à chaque établissement catholique de la ville une visite spéciale au nom de Monseigneur l'évêque (dont il nous a annoncé le très prochain retour de l'Est) et en son nom propre. En cours de route, de Prince-Albert à Saskatoon, il s'est arrêté à divers endroits, pour échanger les souhaits de bonne année avec messieurs les curés et les institutions catholiques. Voyageait avec lui M. l'abbé E. Touchet.

— A la cathédrale, M. l'abbé Baillargeon annonça, dimanche dernier, qu'à l'avenir il y aura trois messes chaque dimanche et que l'horaire sera comme suit :

Huit heures, messe basse, instruction en anglais ; 9 heures, messe basse, *instruction en français* ; 10 heures 30, grand'messe, instruction en anglais.

— De passage à Prince-Albert : MM. les curés Louison, Houle, Joyal, Cybart; le R. P. Smit, O. M. I.; M. de Montarnal, de North-Battleford.

— Le R. P. Couture, O. P., est parti avant-hier pour l'Est, où il doit donner une série de retraites et de missions.

x

ESTEVAN

Le recomptage donne la victoire à McKnight, conservateur (14 voix), contre McLeod, antérieurement élu par 5 voix

Le recomptage des votes de l'élection complémentaire d'Estevan a changé la majorité de 5 votes pour McLeod, candidat libéral, en une majorité conservatrice. McKnight a à son crédit 14 votes de plus que son adversaire.

Une accusation de manipulation des bulletins, postérieure au premier comptage a été remise en haut lieu. Le procureur général a pris l'affaire en mains. On fait actuellement une enquête à ce sujet.

Les urnes portent, croit-on, des marques assez sensibles qu'elles auraient été ouvertes.

S'il est impossible, vu le manipulation, de rendre justice à l'un ou à l'autre candidat, l'élection sera déclaré nulle, et le siège d'Estevan restera vacant. Il le sera probablement durant la session.

x

L'Hon. Robert Weir dans l'Ouest

L'Hon. Robert Weir, ministre de l'Agriculture, quittera Ottawa samedi prochain pour l'Ouest. Il y séjournera deux semaines.

Durant son voyage, il étudiera la situation et s'efforcera de trouver de meilleures méthodes pour améliorer les résultats des octrois du gouvernement aux fermiers.

M. Weir demandera aux cultivateurs de l'Ouest la valeur et l'effet des octrois du gouvernement. S'ils ne correspondent pas aux dépenses il verra à trouver un autre moyen.

Le ministre assistera aux assemblées du *Western Canada Fair Board*, à Winnipeg et du *Saskatchewan Livestock Board*, à Régina.

Il aura aussi des entrevues avec les commerçants de bétail en Alberta pour avoir des informations relatives aux récentes expéditions d'animaux en Grande-Bretagne.

x

Les statistiques nous présentent des faits qui doivent être envisagés . . et les faits sont que ceux qui conduisent des automobiles lorsqu'ils souffrent de vue *faible mettent la vie des* autres en dangers ainsi que la leur. L'autre jour encore les journaux nous racontaient qu'un homme n'a pû expliquer un accident dont il *était coupable* et dans lequel quatre personnes *ont été tuées*. Il ne savait aucunement comment la chose s'était produite avant que l'on constate que sa vue était très faible et qu'il ne pouvait voir les choses clairement plus de 50 pieds devant lui.

Faites examiner votre vue au moins une fois par an.

Une bonne vue est une possession sans égal.

F. D. CULP
OPTOMETRISTE
924 Ave Centrale Pr.-Albert

Dernière heure

MONTREAL. — M. Angus McLean, président de la Chambre de Commerce canadienne vient de mourir.

x x x

KARACHI (Inde). — Plus de 150 personnes ont été blessées à la suite d'une bagarre produite par les partisans du Congrès qui voulurent tenir une assemblée publique malgré la police.

x

L'abbé J.-B.-O., Archambault nommé supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe. — M. l'abbé J.-Baptiste-Olivier Archambault a été élu supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe en remplacement de M. le chanoine Léon Pratte, décédé. Le nouvel élu était préfet des études depuis 1923. Il cumulera les fonctions de supérieur et de préfet jusqu'au mois de juin prochain.

x

AU CANADIEN

M. A.-N. Morin, agent de la *Sovereign Life Insurance* et président du Club Canadien de Prince-Albert, nous a quittés pour la province de Québec, où sa compagnie requiert ses services. Nous lui souhaitons un bon voyage et plein succès.

Promenade en mocassins

Dimanche dernier, une trentaine de membres du club, conduits par des éclaireurs tels que Pelland et Fournier et au son des vieux refrains canadiens, firent une longue marche en mocassins de l'autre côté de la rivière. Cette marche forcée se termina par un festin aux *hot-dogs* grillés sur un feu de joie et des *marshmallows*. Certain musicien avait même apporté son accordéon et l'on put même assister à une petite sauterie en mocassins, sous le sourire bienveillant de la lune. A quand la prochaine veillée de ce genre ?

Les quilles

Toujours passionnant, ce jeu de quille ! Après défaite sur défaite, les Lionceaux ont déchainé leur fureur sur les As et leur ont enlevé trois parties. Aidé par les bévues de Pelland, le National dut concéder deux parties sur trois aux Bengals. Les Courageux profitèrent du désarroi des Etoiles et leur infligèrent trois défaites. Nos sympathies.

As (Béliveau)	651	623	545
Lionceaux (Jutras)	669	687	687
National (Fournier)	799	692	706
Bengals (Glatte)	748	815	917
Courageux (Gareau)	726	580	742
Etoiles (Touchet)	449	556	671

x

L'Association des Municipalités demande $6,000,000

Régina. — L'Association des Municipalités rurales de la Saskatchewan a adopté à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement provincial une dépense de $ 6 000 000 durant le cours de l'année 1931, pour l'amélioration et la construction de routes, et le priant d'employer autant que possible des contribuables pour accomplir ces travaux afin que cet argent puisse défrayer les frais des taxes scolaires.

x

L'Inde constitutionnelle et son cabinet

Londres. — Lord Sankey, lord haut chancelier, a ébauché le 5 courant à la conférence anglo-indienne ce que pourrait être le cabinet de l'Inde nouvelle. Ce n'était pas une proposition formelle de la part du gouvernement anglais, mais venant d'un personnage qui en fait partie, elle était quand même significative. Le cabinet en question comprendrait neuf portefeuilles comme suit : Finances, Lois, Chemins de fer, Postes et télégraphes, Instruction publique, Santé, Terres, Industrie, Commerce, Revenus publics et sujets comme l'administration de douane sur l'opium et le sel ; Services secondaires, Inventaire botanique et géologie ; autres services non compris dans ces derniers.

Ralph Miller, Ltd.
NOS MARCHANDISES SONT GARANTIES
915 ave Central Prince-Albert

Valeurs Spéciales
Salopettes, Sous-vêtements et pantalons pour hommes

SALOPETTES POUR HOMMES—Denim bleu très pesant avec grande bavette. ....SPECIAL 1.95
SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES—Combinaisons en laine à côtes très pesante ....SPECIAL, l'habit 2.95
PANTALONS POUR HOMMES—Pantalons en moleskin rayés gris Un habit fort et très durable .... SPECIAL 2.95

x

MONNAIE VATICANE

Rome. — La Cité du Vatican mettra en circulation, au début de la nouvelle année, la monnaie qu'elle a été autorisée à émettre en vertu des accords de Latran. Aucune limitation n'est faite en ce qui concerne les pièces d'or. En ce qui concerne les monnais en argent, en nickel et en cuivre, le Vatican ne pourra en émettre qu'un million pendant les cinq premières années et il devra ensuite en réduire l'émission de 20 pour cent.

x

L'Université de Louvain

Bruxelles. — La cour d'appel s'est prononcée contre Witney Warren, architecte américain, dans le procès fameux au sujet de l'inscription à poser de l'université de Louvain. Cette inscription latine que Warren voulait maintenir, signifiait : "Détruite par la fureur allemande ; restaurée par la générosité américaine."

L'architecte Witney Warren a dit qu'il en appellera à la Cour suprême.

x

FETES MAL CELEBREES

San-Francisco. — Vingt-deux personnes ont trouvé la mort, une centaine ont reçu des blessures et plus de 200 se sont condamnées à la prison par suite des fêtes du jour de l'An sur la côte du Pacifique.

x

Récolte de l'Argentine

Londres. — Le ministère de l'Agriculture a fait rapport que la production du blé en Argentine pour 1930, a été de 21 404 000 quintaux, soit 4 000 000 quintaux de moins que celle de 1929. La production de l'orge est tombée aussi de 26 pour cent et celle de l'avoine de 16 pour cent.

Rome. — Les journaux de Rome annoncent que le prochain recensement de la population italienne sera accompli le 21 avril 1931.

x

Le Japon, gros client du Canada

Vancouver. — "Le Japon, qui est déjà au troisième rang parmi les gros clients du Canada, est certainement appelé à devenir un vaste marché pour trois groupes principaux de nos produits primaires ou semi-manufacturés", suivant un rapport fourni à la presse par la Chambre de commerce canadienne à la suite de sa tournée en Orient.

Les trois produits appelés à se répandre au Japon sont le blé, d'autres produits alimentaires, le bois et les minéraux, et une variété limitée d'articles manufacturés.

x

Mutinerie à bord du Hopatcong

Stamoul. — Le cargo américain *Hopatcong* est arrivé d'Odessa, le 5 courant avec son capitaine blessé et son équipage disparu. Il appert que celui-ci, après s'être mutiné, déserta à Odessa, et que les officiers conduisirent seuls le navire du port soviétique de la mer Noir à *Stamboul*.

Le *Hopatcong* arriva à Odessa avec une cargaison de machines venant de New-York, et six hommes d'équipage descendirent à terre, une fois le navire déchargé. Revenus à bord, ils se mirent à crier qu'ils étaient communistes, coururent à la cabine du capitaine Bergsten, qu'ils poignardèrent, puis abandonnèrent le vaisseau.

Le capitaine passa dix jours dans un hôpital et, une fois rétabli, conduisit avec ses officiers le *steamer* à Stamboul où il recruta un équipage turc. Ils partirent pour New-York le 5 au soir. Le *Hopatcong* est ce navire américain qui vint en collision avec le *steamer* anglais *Rio Azul* à Stamboul même, alors qu'il faisait route pour Odessa, le 21 décembre dernier.

x

UN PRETRE A LA LEGISLATURE

Concord (New-Hampshire). — L'abbé Napoléon J. Gilbert fut, malgré lui, élu membre de la *Chambre des représentants* de l'Etat de New-Hampshire, en novembre dernier. Il est curé de l'église du Saint-Rosaire à Hookset.

L'abbé Gilert ne veut pas se lancer dans la *politique*, ne veut pas même prendre la peine de démissionner. Mais à l'ouverture de la session, comme il ne s'est pas présenté, son siège est resté vacant. A moins qu'il ne prenne au moins la peine de démissionner officiellement, il ne peut pas être remplacé.

x

Inondations au Portugal

Lisbonne (Portugal). — Des inondations provoquées par des pluies torrentielles ont causé plusieurs pertes de vie et des dégâts considérables, en diverses parties du Portugal.

x

— Voyons, mon petit ami, pourquoi ne viens-tu pas m'embrasser ?

— J'peux pas, Madame, maman m'a tant recommandé de rester assis pour cacher le trou qu'il y a à l'étoffe de la chaise !

x x x

L'horizon obstrué.

Un petit garçon, bien mis, se trouvait, en chemin de fer, en face d'un monsieur d'une extrême corpulence. Les yeux du petit ne pouvaient se détacher du "large" voyageur.

— Pourquoi me dévisages-tu ainsi, mon petit bonhomme ? demanda d'une voix sévère le gros monsieur.

— Mais, monsieur, répond l'enfant candidement, il n'y a plus de place pour regarder ailleurs !

x x x

A ceux qui ont reçu un prix au concours de français

x

Bagarres à Lima

Lima (Pérou). — Les antipathies que la récente révolution péruvienne a fait surgir entre le Pérou et l'Uruguay se sont traduites en bagarres au cours desquelles 5 personnes ont été tuées.

x

Mort de l'archéologue Ami

Ottawa. — Le docteur Henry Marc Ami est décédé le 4 courant à Mantoue (France), selon une nouvelle reçue à sa maison d'Ottawa. Archéologue et paléontologiste de réputation internationale, le docteur Ami s'est illustré il y a quelques années par une découverte tendant à démontrer que les races esquimaudes qu'on ne trouve aujourd'hui que dans la région canadienne arctique, ont déjà vécu en France.

Depuis quelques années, le docteur Ami divisait son temps entre la France et le Canada. Il fut le fondateur et le directeur de l'Ecole canadienne de préhistoire en France ; c'est cette école qui fit des fouilles à Dordogne, fouilles sur lesquelles le docteur Ami avait basé sa théorie.

x

La manie de faire le mort

New-York. — Mme Anita Blumenkrantz demande la séparation de son mari pour plusieurs raisons, mais la plus bizarre est sans contredit celle que son mari, Louis Blumenkrantz, a la manie de "faire le mort." Mme Blumenkrantz dit que Louis s'amuse à suspendre sa respiration durant plusieurs minutes, ce qui lui fait des peurs bleues et l'énerve beaucoup. Le tribunal a suspendu son jugement.

x

Le recensement fédéral

Ottawa. — Le gouvernement fédéral nommera dans le courant du mois 260 commissaires pour le recensement fédéral qui commencera le premier juin prochain. Quand ces nominations seront faites, on nommera 15 000 énumérateurs.

x

Québec a un surplus de $4,000,000

Québec. — L'année fiscale finissant le 30 juin 1930 accuse un surplus de $ 4 000 000 dans les finances. La somme des revenus se chiffre à $ 43 585 140 ; celle des dépenses, à $ 39 374 910.

x

Il laisse 107 descendants

Ottawa. — M. Eusèbe Charron vient de mourir à l'âge de 96 ans. Le défunt laisse après lui 107 descendants, tous établis dans la même région.

RECLAME ETRANGERE

Ottawa. — Le gouvernement désire protéger le peuple canadien contre la réclame et la propagande étrangère", a déclaré M. Duranleau, ministre de la Marine, à la délégation de la Ligue canadienne de la Radio.

"Dans ce but, le gouvernement étudiera sérieusement le problème afin de trouver la meilleure solution à cet effet."

x

Bois préhistorique à Fort McMurray

Edmonton (Alberta). — Un professeur de l'Université d'Alberta est à étudier du bois qu'il croit être vieux de 50 000 000 d'années et remonter à une époque d'arbres tropicaux dans le nord-ouest du Canada. Des échantillons de ce bois préhistorique, trouvé dans la région sablonneuse de Fort McMurray, à 3 000 milles au nord d'Edmonton, ont été envoyés en cette ville en mai dernier par le docteur J.-A. Clark, professeur de recherches à l'Université locale. Depuis ce temps, le bois a été soigneusement étudié par le professeur F.-J. Lewis, chef de la section de botanique. Il est possible qu'on trouve aussi des corps de dinosaures bien conservés dans la région McMurray, de l'avis du professeur Lewis jusqu'ici on n'a trouvé que les squelettes de ces monstres.

Le trésor du Canada

Ottawa. — La frappe de la monnaie d'or devient apparemment chose du passé au Canada, où on n'en a pas frappé depuis 1913 et où rien n'indique qu'on en frappera de sitôt, a-t-on daigné déclarer à la Monnaie. Cet état de choses s'explique par le fait que le change international est généralement réglé par des envois-or en barres.

Ces barres du précieux métal, la Monnaie en fond régulièrement. On les emmagasine pour être ensuite distribuées dans tout le Dominion ou expédiées à l'étranger selon les besoins. L'or en barres actuellement possédé par le département des Finances dépasse en valeur plus de $ 100 000 000. La Monnaie recèle également un million d'onces d'argent prêt à être monnayé.

x

INVENTION

New-York. — John Jubask, un inventeur, prétend avoir découvert un carburateur qui supprimerait complètement les dangers de l'empoisonnement par l'oxyde de carbone.

Le carburateur peut employer la gazoline, la hérosène, le mazout et il peut être installé sur les autos, les avions, les yachts et les moteurs à combustion interne. Il a trois chambres de combustion au lieu d'une.

Les gaz de l'estomac sont dangereux

Voici la façon de les supprimer

Les gaz de l'estomac, les douleurs les sensations de ballonnement et de lourdeur après les repas, sont des indications certaines d'un excès d'acide chlorhydrique dans l'estomac.

L'excès d'acidité irrite la muqueuse délicate de l'estomac, causant souvent une gastrite chronique et des Ulcères dangereux. Les ferments et les acides des aliments forment des gaz qui distendent l'estomac et affectent parfois le coeur sérieusement.

C'est pure folie que de négliger un tel état ou de le traiter au moyen de digestifs artificiels qui ne peuvent en aucune façon, neutraliser les acides de l'estomac. La façon rationnelle de combattre cet état est de se procurer d'une bonne pharmacie quelconque de la Magnésie Bisuratée (en poudre ou en comprimés) et d'en prendre un peu dans de l'eau après chaque repas. La Magnésie Bisuratée arrêtera rapidement la plus sérieuse crise de gaz de l'estomac. En la prenant après les repas, elle prévient la formation des acides et celle des gaz et empêche les aigreurs ainsi que la douleur et la sensation de ballonnement. Elle est d'un emploi agréable et parfaitement inoffensif. La Magnésie Bisuratée assure un soulagement merveilleux neuf fois sur dix. Parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Essayez-en dès aujourd'hui.

ARTICLES POUR LES MISSIONS
Une spécialité toute différente.
Livres de librairie: Taux spéciaux pour libraires
Vins de Messe: des Harrach Hills, échantillons envoyés sur demande

Landy & Co. Limited
16 rue Dundas Ouest
TORONTO (2) Ontario
Livraison Tél: A.D. 0166

TOITURES
métalliques sont notre spécialité

CHAUFFAGE
à l'air chaud par pression ou gravitation

VENTILATION
adaptée à vos besoins

Venez chez nous d'abord
Nos années d'expérience et notre excellente réputation doivent vous inspirer pleine confiance.

CHARLEBOIS & LAFRENIÈRE
117—8e rue Est. Prince-Albert.
Téléphone 2565

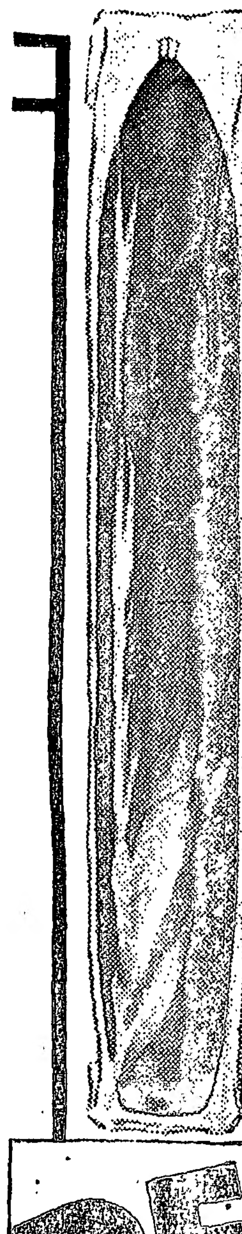

Rien de Caché!

Voyez à travers l'enveloppe "Cellophane!" Toujours de qualité supérieure et cette supériorité vous sera évidente quand vous le fumerez.

Toujours frais et incassable dans le goussset, parce que ... scellé hermétiquement dans une enveloppe "Cellophane".

PEG TOP 5¢

Depuis 50 ans le cigare de qualité à 5c

QUINCAILLERIE

NOUS AVONS UN ASSORTIMENT COMPLET, ET NOS PRIX SONT LES MEILLEURS

NORTHERN HARDWARE LTD.
QUINCAILLERIE DE QUALITE
Téléphone 2516 (Baker Block) 10ème rue Ouest
PRINCE-ALBERT, SASK.

BOIS DE CONSTRUCTION — CHARBON ET BOIS
A Prix Raisonnable.
NOUS LIVRONS PROMPTEMENT

North Star Lumber Co. Ltd.
Cour à Prince-Albert. D'où vient la bonne qualité.
TEL: 2275
Prince-Albert, Sask. J. P. Hepburn, gérant.